

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. BRUNO BERGERON, président
Mme DANIELLE CASARA, commissaire
M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire
Mme STÉFANIE WELLS, secrétaire analyste
M. OLIVIER RINFRET, analyste

**CONSULTATION PUBLIQUE
SECTEUR DES FAUBOURGS**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 19 février 2019, 19 h
Écomusée du fier monde
2050, rue Amherst
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2019

| | |
|--|---|
| MOT DU PRÉSIDENT | 1 |
| MOT DE MADAME DOMINIQUE OLLIVIER | 7 |

PRÉSENTATION:

| | |
|---|----------|
| M. Bruno Collin, de la Ville de Montréal | 9 |
|---|----------|

PÉRIODE DES QUESTIONS

| | |
|-------------------------------|----|
| Mme Sandra Boissé | 20 |
| Mme Sylvie Chamberland | 25 |
| M. Éric Michaud | 28 |
| Mme Imane Allam | 29 |
| M. Karim Kammah | 34 |
| Mme Andréanne Lapointe | 37 |
| M. Daniel Chartier | 39 |
| Mme Roberta Capelovitch | 42 |
| M. Jean Décarie | 45 |
| Mme Caroline Douret..... | 48 |
| M. Gaétan Auger..... | 52 |
| Mme Johanne David..... | 56 |
| M. Victor Balsis | 58 |
| Mme Marie Bourbeau | 64 |
| M. Pierre-Luc Rivest | 67 |
| Mme Lucie Dufour..... | 69 |
| M. Ron Rayside | 71 |

| | |
|---------------------------|----|
| Mme Mélina Morin | 77 |
| M. Angelo Vendetti..... | 79 |
| Mme Angèle Dufresne | 81 |
| M. Jacques Larin..... | 85 |
| Mme Julie Leblanc | 88 |
| M. André Gagnon..... | 91 |
| M. Denis Côté | 96 |

AJOURNEMENT

LE PRÉSIDENT :

Mesdames et Messieurs, si vous le permettez, nous allons débiter la soirée d'information de la consultation publique de l'Office de consultation publique de Montréal qui porte sur le quartier des Faubourgs. Donc, bonsoir à tous!

Merci de votre présence absolument fantastique. Quand on veut consulter, on souhaite qu'il y ait des gens, alors vous faites la preuve que notre travail n'est pas inutile.

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cette séance d'information de la commission de l'Office de consultation publique de Montréal sur l'avenir du secteur des Faubourgs, qui est une portion importante du territoire du Centre-Sud dans l'arrondissement Ville-Marie à Montréal.

Cette séance se déroulera en français, mais les gens qui souhaitent s'adresser en anglais à la commission sont invités de le faire en toute liberté.

The meeting will be conducted in French, but if you wish to ask a question or address the Commission in English, you are welcome to do so.

Je me nomme Bruno Bergeron, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. Je suis appuyé par les commissaires, madame Danielle Casara, qui est ici à ma gauche, et monsieur Christian Giguère qui est ici, à ma droite. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier est ici à l'avant. Voilà. Elle vous présentera dans quelques instants, les différentes étapes de la démarche de consultation.

Dans ses travaux, la commission bénéficie des services professionnels d'une équipe chevronnée dont madame Stéfanie Wells qui est ici à ma droite, donc qui est secrétaire analyste, et de monsieur Olivier Rinfret, qui est analyste, ici sur la mezzanine à ma gauche – il n'est pas sur la mezzanine, il est au sol. À la table d'accueil à l'arrière de la salle sont à votre disposition,

monsieur Laurent Maurice Lafontant, monsieur Adrien Chénier-Marais, monsieur Mathieu Bardin et madame Brunelle-Amélie Bourque.

35 Monsieur Gilles Vézina, qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office, est la personne que vous devrez contacter, si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Les coordonnées de monsieur Vézina à l'Office sont indiquées dans le dépliant que vous avez retrouvé à la table d'accueil.

40 Toutes les activités de la commission réclament un appui logistique important et elles sont dirigées par madame Anik Pouliot et son adjointe, madame Brunelle-Amélie Bourque. Au son, nous avons monsieur Serge Boissé. L'assemblée de ce soir est enregistrée, webdiffusée et sténographiée. D'ailleurs, la webdiffusion, vous pouvez la retrouver sur le site internet de l'Office de consultation et pourrez la revoir autant de fois que vous le souhaitez. Madame Louise Philibert, qui est ici à la mezzanine, à ma gauche, assure la transcription sténographique
45 de la soirée.

Tout ce qui sera dit au cours de l'audience sera transcrit. Les transcriptions font partie du dossier de documentation de l'Office qui est à la fois disponible sur le site internet de l'Office et aux bureaux de l'Office de consultation. Les transcriptions seront accessibles dans une semaine
50 environ.

Étant donné que la séance d'aujourd'hui est webdiffusée sur les réseaux sociaux, la commission salue toutes les personnes qui nous regardent en ce moment.

55 Par ailleurs, sachez que l'Office de consultation publique de Montréal a pris l'habitude de prendre des photographies et d'enregistrer des vidéos pendant les différentes activités de ses commissions pour ses archives et pour une éventuelle utilisation dans ses publications. S'il y a, parmi vous, des gens qui ne veulent pas être photographiés ou filmés, nous vous prions d'en aviser le personnel de l'Office à la table d'accueil.

60

The OCPM usually takes pictures and makes videos during information sessions and public hearings. If you don't want to be photographed or filmed, please inform the Office's employees at the reception desk behind.

65 Quelques mots maintenant sur cette consultation publique et sur le rôle de l'Office. La consultation est destinée d'abord aux citoyennes et aux citoyens qui souhaitent obtenir de l'information sur les projets urbains susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans un but d'éclairer et d'influencer la réflexion et les décisions des élus du conseil municipal qui sont relatives à ces projets.

70 Les consultations de l'Office doivent être crédibles, transparentes et efficaces. L'Office est régi par la Charte de la Ville de Montréal mais elle constitue cependant une entité distincte et indépendante. Les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires. Comme toute personne qui fait partie d'une commission, mes collègues et moi, nous nous sommes engagés à
75 respecter le Code de déontologie des commissaires. Vous pouvez prendre connaissance de ce code à la table d'accueil et aussi sur le site web de l'Office. Je tiens aussi à insister sur le fait que l'Office de consultation publique de Montréal est un tiers neutre. Il effectue les mandats de consultation qui lui sont confiés en exerçant son indépendance par rapport à l'administration municipale.

80 Maintenant, parlons de la commission. L'avenir du secteur des Faubourgs est un projet de la Ville de Montréal et non pas de l'Office. L'Office est là pour rassembler de l'information, la mettre à la disposition des citoyens et des citoyennes, recueillir leur opinion, leurs propositions et leurs suggestions. Par la suite, la commission de l'Office produira un rapport qui comprend un
85 résumé de l'information, un état de la participation citoyenne, et finalement une analyse et des recommandations. Ce rapport est alors présenté à l'administration municipale afin que le conseil municipal en dispose et prenne les décisions qu'il jugera appropriées.

90 C'est le comité exécutif de la Ville de Montréal qui a mandaté l'Office de consultation publique le 27 juin dernier pour mener une consultation d'amont sur le territoire du secteur des

95 Faubourgs. Une consultation d'amont signifie que la consultation a lieu avant la rédaction d'un document officiel de planification. La Ville met au jeu, lors de cette commission, une proposition de vision et d'orientation en matière d'aménagement et d'urbanisme. Cette proposition vous sera présentée ce soir et lors de forums à venir. La Ville souhaite savoir ce que vous en pensez.

100 Les résultats de la consultation pourront être pris en compte par l'équipe de la Ville qui a le mandat de rédiger un programme particulier d'urbanisme (PPU). Ce programme sera présenté à la population dans le cadre d'une prochaine consultation publique.

105 Nous profitons de cette occasion pour inviter toutes les personnes qui sont présentes ce soir à ne pas hésiter à poser leurs questions, particulièrement en ce qui concerne les femmes qui, selon les données que nous avons compilées, participeraient moins. Ne pas poser toutes les questions qui nous viennent à l'esprit entraînerait fort probablement un projet urbain qui ne serait pas à l'image des réalités vécues par les Montréalaises et les Montréalais, et, probablement, occulterait certaines questions très importantes.

110 On sait que traditionnellement quand on pense, par exemple, à des sujets comme la sécurité des femmes ou la place à faire aux enfants et toute autre préoccupation de cet ordre, si les femmes elles-mêmes ne se lèvent pas pour poser les questions, ce sont souvent des éléments qui sont occultés. Par conséquent, il est important que toutes les personnes qui le désirent puissent prendre la parole au cours des différentes activités de cette commission afin qu'on essaie d'avoir un projet qui est le plus près possible des préoccupations des Montréalaises et des Montréalais.

115 La documentation relative au projet d'avenir du secteur des Faubourgs préparée par l'arrondissement a déjà été mise à la disposition du public. Elle peut être consultée aux bureaux de l'Office ou encore sur le site web de l'Office.

120 Par contre, la consultation qui nous rassemble aujourd'hui n'est pas la première qui a lieu dans ce secteur. Nos analyses ont répertorié plus de dix consultations menées par l'Office dans

125 les quinze dernières années, consultations parfois plus larges mais qui ont touché au quartier
Centre-Sud et au Faubourg Québec. Pensons au projet Le Bourbon en 2017, à la Stratégie
centre-ville en 2017, au projet immobilier Carré des Arts en 2015, au projet de transformation du
130 Marché Saint-Jacques en 2013, au PPU du Quartier des spectacles, du pôle le Quartier latin en
2013, du Cadre de révision des hauteurs et des densités du centre-ville en 2012, de la
Revitalisation du Quartier Sainte-Marie, pour lequel on a établi un programme particulier
d'urbanisme en 2011, le Projet de développement de la Maison de Radio-Canada en 2009,
L'ancienne gare-hôtel Viger en 2008, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal en 2007 et
les Portes Sainte-Marie en 2004.

135 Mes collègues et moi commissaires tenons à vous dire que nous avons lu les opinions
que vous aviez exprimées dans le cadre de toutes ces consultations. L'analyse que nous en
avons faite nous indique qu'il y a de grandes constantes qui reviennent. Cette commission est, par
sa lecture, en aval de plus de quinze ans de désir citoyen pour son quartier. La commission aura
donc à vérifier si ce désir citoyen est toujours pertinent, concordant et cohérent avec la vision
présentée par la Ville lors de cette consultation publique.

140 Quelques mots maintenant pour vous expliquer le déroulement de la présente soirée.
Dans quelques instants, madame Ollivier, présidente de l'Office, vous présentera les différentes
étapes de la démarche de la présente consultation publique qui a été élaborée, suite au mandat
qui lui a été octroyé par la Ville et qui, nous le souhaitons, permettra au plus grand nombre de
s'exprimer sur le sujet.

145 Par la suite, les représentants de l'arrondissement Ville-Marie, qui sont ici à ma gauche,
vous présenteront les différents enjeux dans le quartier et les différents éléments de vision qu'ils
souhaitent mettre à votre disposition pour fins de discussion et de recommandations. Monsieur
Bruno Collin, chef d'équipe à la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain
150 et du service aux entreprises de l'arrondissement Ville-Marie, présentera son équipe dans
quelques instants. Il est aussi accompagné dans la salle d'autres personnes-ressources qui
agissent en soutien à la Ville.

155

Nous ferons ensuite une courte pause pendant laquelle vous pourrez vous inscrire à la table d'accueil, si vous désirez poser des questions.

160

Avant de vous libérer pour la pause, je demanderai à tous ceux qui souhaitent s'inscrire à la période de questions de lever la main afin que nous puissions avoir un aperçu du nombre de gens susceptibles de venir au micro. Au retour de la pause, j'appellerai les gens par ordre d'inscription.

165

Afin que les familles puissent retourner à leurs obligations le plus rapidement possible, vous nous permettrez de leur donner une priorité de parole. Donc si vous avez des enfants à la halte-garderie ou même à la maison, n'hésitez pas à le mentionner à l'accueil pour pouvoir avoir la priorité de parole.

170

Chaque personne inscrite pourra poser ses questions. Je vous demande de limiter les préambules à ce qui est indispensable pour comprendre votre question. En procédant de cette manière, nous permettrons au plus grand nombre de s'informer sur le projet. Le registre sera ouvert jusqu'à 21 h 30.

175

Les questions devront toujours m'être adressées à titre de président. Vous devez vous présenter ici à l'avant, au micro. Toutes les réponses, qu'elles proviennent des représentants de la Ville assis à la table ou encore des personnes-ressources assises dans la salle devront être adressées directement aux commissaires. Les commissaires pourront intervenir à tout moment pour obtenir de l'information supplémentaire ou encore des clarifications.

180

Si une réponse ne pouvant être donnée ce soir par la Ville, elle devra être fournie par écrit dans le meilleur délai. Toutes les réponses sont publiques, elles font partie du dossier de documentation qui est accessible à tous ceux qui visitent le site web de l'Office.

Ce n'est donc pas ici le moment d'exprimer son opinion. Nous sommes ici pour obtenir de l'information en complément de ce qui nous est présenté ce soir ou l'information qui est déjà sur le

185 site web de l'Office. La commission accueillera toutes les personnes désireuses de poser des questions sur les propositions de la Ville.

190 En terminant, j'ai pour tâche de favoriser la participation de tous et de permettre de bien se renseigner sur le projet. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein et courtois. C'est pourquoi nous ne tolérons ni manifestation, ni remarque désobligeante, ni propos diffamatoire, ni attitude méprisante. Je vous prierais aussi d'éteindre vos cellulaires, si vous en possédez un.

J'invite maintenant la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, à présenter la démarche de consultation.

195 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER :**

200 Bonsoir tout le monde! Merci beaucoup d'être venus en si grand nombre, c'est le cas de le dire, pour cette première soirée d'information sur le secteur des Faubourgs. On a tenu juste avant une activité, une conférence, qui parlait de raconter son histoire et la mettre au service de la planification citoyenne. Si jamais ça vous intéresse, c'est disponible aussi sur notre site web, si vous l'avez manquée.

205 Mais, pourquoi je vous dis ça? C'est parce que plusieurs personnes nous ont dit que la notion du faubourg n'existait peut-être pas encore, que c'était une identité à créer, que les gens étaient du Centre-Sud, du Village, de Faubourg Québec, mais pas forcément d'une entité qu'on appelle ici le PPU des Faubourgs.

210 Donc ce qu'on a voulu faire, c'est vous faire une proposition de démarche de consultation en plusieurs étapes qui vont nous permettre de bien appréhender le secteur et de bien comprendre quelles sont vos aspirations en amont dans cet exercice d'amont, donc avant qu'un projet précis soit déposé.

215 Notre consultation donc se déroule en, je vous dirais, quatre grandes étapes. La première qui a cours maintenant, on l'a intitulée – il n'y aura pas de projection, on l'a intitulée, mais vous l'avez dans le dépliant – *101 histoires, un territoire*. L'idée derrière *101 histoires et un territoire*, c'est d'aller chercher les récits de vie individuels ou collectifs pour bien comprendre ce qui fait votre attachement à ce territoire, pour mieux comprendre quelles sont les valeurs que sous-tend cet attachement et ce que vous voulez préserver, ce que vous voudriez voir se développer, mais à travers des récits ancrés dans vos réalités.

220 Vous pouvez participer à la fois sur le web à *101 histoires, un territoire*, ou organiser une activité contributive citoyenne en réunissant des groupes d'amis, des groupes de travailleurs, des collègues, simplement des gens intéressés et en nous restituant l'information que vous y aurez collectée. Ces activités contributives citoyennes, comment y participer? Vous les retrouverez sur
225 notre site web, sur la page de la consultation.

Suit ensuite, bien sûr, ce soir – alors, ça, ça va se continuer encore pendant le mois de février – suit ensuite, suite à notre soirée d'information ce soir, on vous propose quatre demi-journées thématiques réunies en deux journées de forum finalement, où vous pourrez poser des
230 questions sur des axes thématiques qui vous intéressent plus. Il y aura, lors de ces forums, toujours une présentation de la Ville, suivie d'une période de questions où vous pourrez approfondir le sujet.

235 Pour l'instant, nous avons retenu les notions de transport et mobilité – j'essaie de m'en souvenir par cœur mais je l'ai écrit là – de milieu de vie, de vie communautaire et architecture patrimoine et paysage. Donc ces journées ont lieu le 16 et le 23 mars. Donc vous pourrez venir à ce moment-là pour aussi avoir des compléments d'information.

240 Vous pouvez également participer en ligne en mars et en avril. On va ouvrir un espace d'opinion en ligne qui va vous permettre, sur les thématiques qu'on vient d'évoquer ou sur d'autres qui vous plaisent, de transmettre votre opinion aux commissaires autour de soit de

questions spécifiques que les commissaires vont vous adresser ou encore, si vous avez quelque chose à nous dire, que vous voulez participer en ligne, bien, ce sera disponible.

245

Le 4 avril, c'est la date limite pour vous inscrire, pour venir présenter un mémoire écrit, donc pas un mémoire en ligne, un vrai mémoire écrit, ou encore pour venir présenter votre opinion devant la commission. Et ces journées, on entendra toutes les personnes, comme on le fait tout le temps, on entendra toutes les personnes qui ont quelque chose à dire à la commission, ces journées débuteront le 9 avril.

250

Alors j'espère que cette démarche va permettre aux nombreuses personnes que je vois déjà mobilisées ce soir de trouver des espaces de parole, des espaces de dialogue pour pouvoir, ensemble, construire les grandes orientations et la vision pour le PPU des Faubourgs. Je vous remercie de votre attention.

255

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame Ollivier. Donc, sans plus tarder, j'inviterais monsieur Bruno Collin de la Ville de Montréal à nous présenter son équipe et nous présenter, par la suite, les enjeux et les différents éléments de vision qu'il souhaite soumettre à la commission. Monsieur Collin.

260

M. BRUNO COLLIN :

Merci. Bonsoir! Alors, je suis accompagné à ma gauche, de Christophe Ripeau, Charlotte Horny et Olivier Légaré. On fait partie, on est le noyau dur de l'équipe qui travaille sur ce programme de planification.

265

Alors, l'objectif initial de cette consultation visait à prendre le pouls du milieu en amont de la démarche de planification, contrairement à la pratique usuelle. Mais les échanciers de la Ville et de l'OCPM font en sorte que les études de design et d'aménagement urbain devaient suivre leur cours et ont donc progressé. C'est pourquoi nous allons aujourd'hui vous présenter l'état

270

d'avancement de nos réflexions et travaux et vous pourrez réagir sur des intentions plus précises que ce qui a été mis en ligne sur le site de l'OCPM depuis la mi-décembre.

275

Cette présentation comprend quatre blocs : soit une mise en contexte, un portrait de l'évolution du quartier, une description du milieu de vie existant et, enfin, une présentation des secteurs en requalification avec les orientations qui sont identifiées à ce jour et qu'on désire mettre sur la table.

280

Alors, depuis 2002, l'arrondissement a effectué plusieurs planifications particulières dont cinq PPU, le cadre de révision des hauteurs et densités du centre-ville et, ainsi de suite. Ces exercices de planification ont contribué à baliser et à stimuler le renouveau du centre-ville qu'on observe depuis une quinzaine d'années entre autres.

285

Pour rappel, un programme particulier d'urbanisme est un exercice de planification qui permet de définir une vision d'ensemble pour un territoire donné et en précisant les intentions d'aménagement, ainsi que d'encadrer les interventions futures sur ce territoire. Au terme de son adoption le PPU fera partie intégrante du Plan d'urbanisme de Montréal.

290

Dans le cadre de la Stratégie centre-ville de 2017 dont il a été question tantôt, deux grandes zones ont été identifiées – en mauve à l'écran – comme étant des secteurs à requalifier. La plus importante, qui longe le Pied-du-Courant, est en quelque sorte l'amorce du présent projet de planification.

295

Le périmètre de planification a été élargi afin d'intégrer les impacts liés à la présence du Pont Jacques-Cartier et les enjeux de protection du bâti ancien et du milieu résidentiel qui s'étend au nord du boulevard René-Lévesque. Essentiellement, le territoire visé est compris entre le fleuve et les rues Saint-Hubert, Sherbrooke et Fullum.

300

Alors, l'objectif vise à définir une stratégie d'aménagement à l'échelle du territoire en tenant compte notamment de la présence du rivage portuaire et ferroviaire qui a marqué aussi

bien l'histoire du quartier que celui de la grande région de Montréal.

305

Cette zone en rouge cumule à elle seule 35 hectares à restructurer avec la transformation de Radio-Canada, le départ de Molson-Coors, la reconstruction du site des Portes Sainte-Marie et, enfin, l'adaptation des emprises routières et autoroutières, l'adaptation à ce nouveau contexte urbain. Pour le reste du territoire, les caractéristiques patrimoniales et sociales sont à conserver et à adapter, et l'exercice de planification va viser à peaufiner tout cela.

310

Voyons maintenant donc l'évolution historique du quartier. Au début du 20^e siècle – c'est une photo aérienne de 1927 – le faubourg est en continuité avec le Vieux-Montréal. Le sud de la rue Notre-Dame est réservé ou commence à être occupé à des fins industrielles et les activités ferroviaires commencent à éroder la trame urbaine que l'on voit ici.

315

60 ans plus tard – et je vous invite à être attentifs à l'écran – 60 ans plus tard donc, le faubourg et le Vieux-Montréal sont séparés par le développement de Molson, les infrastructures autoroutières, Radio-Canada et le boulevard René-Lévesque. Le rapport au fleuve a disparu mais commence à se recomposer à l'ouest du territoire, au sud-ouest en fait, là où il y avait la fameuse gare, gare Viger, qui était devenue une gare de triage vers la fin.

320

Alors, le quartier se développe en continuité du Vieux-Montréal – ici, la carte de 1825 d'Adams – se développe donc en continuité du Vieux-Montréal de part et d'autre du chemin du Roy, à l'est de la porte de Québec. La rue de la Visitation est l'axe principal de développement vers le nord. La rive naturelle du fleuve accueille des villas et bientôt des industries comme Molson. Maintenant, ici, en 1846, l'urbanisation se poursuit au nord de la rue Sainte-Catherine, toujours dans l'axe des rues de la Visitation et Panet.

325

Vers la fin du 19^e siècle – c'est la carte de 1907 – le chemin de fer fait son apparition dans le secteur, avec la gare Dalhousie et ensuite Viger. Et l'habitat disparaît peu à peu du bord du fleuve au profit des activités industrielles. La rive naturelle de l'île disparaît également au profit

330

335 des quais et des voies ferrées. L'accès piétonnier au fleuve n'est déjà plus tout à fait possible et les parcs Sohmer et Bellerive offrent toutefois encore des fenêtres sur le fleuve.

340 En 1949, l'urbanisation du quartier est à son apogée. Le Pont Jacques-Cartier surplombe le quartier sur une distance d'un kilomètre. Le développement industriel domine le sud de la rue Notre-Dame. Plus au nord, l'hôpital Notre-Dame se développe de part et d'autre de la rue Alexandre-de-Sève.

345 Enfin, aujourd'hui, des voies ferrées à l'est d'Amherst ont laissé place à un nouveau quartier qui reprend la trame urbaine d'origine, en continuité du Vieux-Montréal. Les méga-îlots caractérisent le sud du boulevard René-Lévesque, l'autoroute Ville-Marie qui a été prolongée en 1986 et le boulevard Ville-Marie et ses bretelles renforcent la rupture des méga-îlots. Les liens entre le Vieux-Montréal et le Centre-Sud sont rompus. Autour de la tête du Pont Jacques-Cartier, le bâti a, peu à peu, laissé la place à l'infrastructure routière, à l'automobile. Puis, enfin, l'Hôpital Notre-Dame s'est étendu jusqu'à occuper le nord de la rue Alexandre-de-Sève transformée en impasse qui, historiquement, était la rue de Maisonneuve et qui est une rue plus large que les autres.

350 Alors donc, le milieu existant, si on y jette un coup d'œil plus précis. D'abord, les équipements communautaires, les équipements de sport et de loisir se répartissent en fonction de la présence de la population, bien entendu. Donc, principalement, au nord du boulevard de Maisonneuve. À ce sujet, en fait, on note au niveau des besoins – et les besoins semblent relativement bien rencontrés – on note tout de même une demande pour un nouveau centre LGBTQ+, un nouveau centre qui doit être développé quelque part dans le secteur. Il y a des projets à cet effet-là mais on attend toujours.

360 Les établissements scolaires, maintenant. Contrairement au secteur ouest de l'arrondissement, les établissements scolaires semblent suffire aux besoins, bien que de nouveaux besoins commencent à se faire sentir aux abords du Vieux-Montréal. Avec la requalification urbaine à venir, il sera nécessaire d'augmenter cette offre de service.

365 Les projets de logements sociaux maintenant. Alors, on peut dire qu'à date, la répartition de ces projets a été relativement homogène sur le territoire. Il y a une part importante de logements locatifs également accessibles mais on observe une augmentation constante des loyers.

370 Rappelons qu'un règlement d'inclusion est à venir au printemps, d'inclusion de logement social et abordable et il y aura des projets donc *in situ* sur le terrain de Radio-Canada comme prévu dans un accord de développement avec le propriétaire. Un scénario similaire est prévisible pour d'autres grandes propriétés à requalifier dans le secteur.

375 Les pôles d'emplois. En fait, il y en a plusieurs pôles importants et diversifiés dans le secteur, notamment avec le multimédia autour de Radio-Canada et de la Cité des ondes, le pôle gouvernemental dans la partie sud-est, le pôle, bien sûr, également, Molson-Coors qui déménage d'ici deux ans, donc qui soulève certaines questions sur justement cet aspect-là.

380 Au niveau maintenant des artères commerciales, bien, essentiellement, on a trois principales artères commerciales dans ce territoire : Sainte-Catherine, Ontario et Amherst. Et, dans ce domaine, il s'agira de travailler sur la complémentarité de chacune des rues. Par exemple, la rue Sainte-Catherine est de plus en plus identifiée aux activités du Village, et peut-être que c'est quelque chose à renforcer. Voilà.

385 Ensuite, au niveau du bâti patrimonial, pour le bâti résidentiel ancien, l'objectif, pour l'instant, c'est de resserrer l'encadrement de type PIIA, donc les révisions et les aspects d'encadrement des interventions sur ce bâti. Plusieurs équipements institutionnels sont, par ailleurs, menacés, comme l'Hôpital de la Miséricorde, les églises, l'ancienne station de pompage
390 Craig.

Par ailleurs, le quartier présente plusieurs témoins du berceau de l'industrialisation canadienne, au même titre que le canal Lachine avec Molson, la station de pompage encore une fois et l'ancienne Canadian Rubber, pour ne nommer que ceux-là. Les projets de conversation

395

tels que la Grover et l'Usine C devraient d'ailleurs servir de référence à cet effet-là.

400 Le réseau cyclable devrait également être bonifié, notamment en raison de son utilisation
marquée dans le quartier - l'utilisation du vélo, j'entends. On note que la présence de la tête du
Pont Jacques-Cartier et de la fin du tunnel Ville-Marie constitue des repoussoirs importants à
l'usage des mobilités actives et collectives d'ailleurs. Entre autres le vélo. Il n'y a pas de lien nord-
sud formel tout autour du pont, en fait. Puis, évidemment, dans la partie sud, c'est pas tellement
mieux.

405 Maintenant, le caractère piétonnier du secteur est quand même potentiellement très fort.
On note que sur le territoire, on est toujours à moins de dix minutes de marche au pire d'une
station de métro - En bleu, ce sont des rayons de sept minutes de marche. Toutefois, plusieurs
itinéraires nécessitent des aménagements pour être, comment dire, pour être carrément
utilisables. Entre autres, les abords du nord du métro Papineau. On va y revenir.

410 Justement, au niveau des grandes ruptures autoroutières, il faut dire que la tête du Pont
Jacques-Cartier, au niveau de la tête, les déplacements actifs – marche, vélo – en direction est-
ouest et nord-sud sont carrément impossibles ou très difficiles. L'accès au Parc des Faubourgs
est difficile par le sud et la sécurité est déficiente aux abords de l'École Garneau et du Parc des
415 Vétérans et des Royaux.

Pour le boulevard Ville-Marie, bien là, c'est carrément un des principaux enjeux de l'actuel
PPU et pour la rue Notre-Dame, on note également un bureau de projet qui va être mis sur pied
entre la Ville et le MTQ. Ça a été annoncé avant Noël. Ça, c'est important parce qu'il faut trouver
420 des solutions à cet égard-là.

Maintenant, on passe aux quartiers, secteurs en requalification. On sait que plusieurs
grandes propriétés doivent être développées prochainement.

425 Alors, Radio-Canada ici, le site de Radio-Canada qui est le nouveau, pas siège social,
mais le nouveau bâtiment va être juste à côté; le déménagement prochain de Molson-Coors; le

430 site des Portes Sainte-Marie; le complexe les Hospitalières de la Miséricorde; puis, évidemment, également aussi, la tête de pont avec la problématique de circulation entre autres sur Ontario; puis, enfin, toute la question de l'accès au Parc du Pied-du-Courant, anciennement Bellerive, le Village Pied-du-Courant et ce secteur qui est assez difficile d'accès.

435 L'objectif consiste donc à créer des milieux de vie ici pour répondre au développement et en complémentarité avec l'existant, le bâti existant ailleurs. Alors, on comprend que cette zone rouge ici, c'est des grandes ruptures dans le secteur et ça fait appel à des interventions probablement assez musclées, parce que ça va pas se corriger facilement.

440 Alors, tout d'abord, pour la tête du pont, l'idée qui est sur la table depuis déjà quelques décennies, ça vient, ça va, mais l'idée, il s'agit de faire en sorte que les piétons et les cyclistes puissent circuler au niveau du sol, de plain-pied, sans avoir à contourner, à monter ou à descendre pour éviter des obstacles. Donc de leur donner la primauté pour qu'on puisse se réapproprier ces espaces au pourtour et pour donner, comment dire, plusieurs de calibre à cette grande entrée de ville. Cela permettrait aussi de faciliter les accès à la station de métro toute proche, qui est la station de métro Papineau, et pour laquelle... Enfin, tous ceux qui ont affaire plus dans le nord-ouest évidemment actuellement doivent faire des détours qui sont assez désagréables, alors qu'il y a un potentiel de grand parc ici, si on peut relier tous ces espaces-là ensemble.

450 Ensuite, dans le cas de la principale zone à requalifier, il s'agit de refaire une liaison de continuité entre le quartier Centre-Sud, le Vieux-Montréal et évidemment d'ouvrir le secteur sur le fleuve. Alors, actuellement, il y a une séparation des volumes ou des flux routiers est-ouest et nord-sud. Ainsi, la rue Notre-Dame, l'ancien Chemin du Roy, est utilisée comme voie de stockage pour se rendre au Pont Jacques-Cartier en provenance de l'ouest, donc lorsque le centre-ville est évacué en fin de journée, et aussi en direction nord de la ville. Alors, l'idée à l'étude consiste à unifier ces circulations dans un seul boulevard pour permettre la circulation des mobilités actives et collectives, un boulevard qui serait marchable et traversable, un peu à l'image de ce qui a été fait pour le projet Bonaventure... - pardon, le boulevard Robert-Bourassa.

Alors, le nouveau boulevard en question aurait une emprise similaire à celle du boulevard René-Lévesque. - Oui?

460

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît, il y a des gens qui parlent, je ne sais pas d'où c'est, mais ça rend très difficile. Alors, s'il y a des gens à l'accueil qui parlent, on va les chicaner. Alors, je pense que ça aiderait si les gens étaient respectueux de la présentation de monsieur Collin. Je vous remercie.

465

M. BRUNO COLLIN :

Merci. Alors donc, le nouveau boulevard aurait une emprise similaire à celle du boulevard René-Lévesque. Et, d'ailleurs, si vous notez bien, parallèle au boulevard René-Lévesque. Comme principe d'aménagement, mentionnons notamment tous les mouvements dans une seule et même emprise, des intersections à niveau avec des traverses piétonnes, une vitesse de 50 km/h, des conditions d'entrecroisements sécuritaires pour les gens qui arrivent par la droite en provenance ouest et qui veulent aller sur Papineau, par exemple, pour prendre le Pont Jacques-Cartier, donc des entrecroisements qui fonctionnent, des trottoirs avec plantation d'arbres, et en somme, une nouvelle adresse pour les développements immobiliers de part et d'autre. Également, une nouvelle trame de rue pour faciliter les mobilités actives et collectives, mais aussi pour relier essentiellement le quartier Centre-Sud avec le Vieux-Montréal et le fleuve.

470

475

À l'heure qu'il est, nous savons qu'il est possible d'introduire une première intersection entre le boulevard Ville-Marie et la rue de la Visitation et c'est là qu'on doit assurer une transition entre la fin du tunnel et le nouveau boulevard – la fin du tunnel qui est ici et le nouveau boulevard. Alors, c'est essentiel d'avoir une première intersection qui fonctionne parce qu'en somme, on vient introduire juste deux nouveaux liens : le lien ici... bien, trois. Trois, potentiellement.

480

485

Pour améliorer donc – là, je passe dans la partie ouest – pour améliorer l'accès – est, pardon – pour améliorer l'accès au Parc Pied-du-Courant et village éponyme, une nouvelle intersection avec le boulevard René-Lévesque et qui permettrait également de faire une relation,

490

une liaison plus fonctionnelle avec la grande piste cyclable René-Lévesque et Notre-Dame, et une nouvelle intersection avec la rue Fullum, qu'il reste à confirmer. C'est là qu'on est rendu un peu pour cet aspect-là.

495

Alors, voici essentiellement une vue d'ensemble de la proposition actuelle pour la forme urbaine, une forme urbaine qui serait cohérente avec les grands enjeux du secteur.

500

Cela comprend plusieurs nouveaux parcs, donc l'agrandissement du Square Papineau, un nouveau square face à l'Église de Saint-Pierre-Apôtre et surtout la pièce maîtresse, c'est un parc significatif en bordure du fleuve et qui permet une vue dégagée, donc qui ne peut pas être situé derrière l'entrepôt frigorifique et dans la partie plus basse.

505

On ne rentrera pas dans le détail mais au niveau topographique, il faut savoir qu'ici, c'est la partie la plus basse. C'est là d'ailleurs qu'était la station de pompage Craig – elle y est toujours même – et puis, ici, il y a moyen de relever le niveau du sol pour que le prolongement de la rue de la Commune soit à niveau ou au-dessus des containers de trains, pour qu'on ait une vue dégagée sur le fleuve, les îles, le pont.

510

Alors donc, un potentiel de 30 000 hectares additionnels d'espaces verts, un potentiel également – je l'ai pas noté – mais il y a un potentiel important pour du bureau également, du commerce un peu, mais essentiellement 10 000 logements. On parle de possibilité d'ajouter 10 000 logements qui inclura la nouvelle Politique 20-20-20, soit à l'intérieur de cette quantité-là, 2 000 logements sociaux, 2 000 logements abordables et, dans l'ensemble, au moins 2 000 logements familiaux.

515

Alors donc, voici enfin des exemples d'ambiance pour les milieux de vie qui sont envisagés. Tout d'abord, une vue ici en direction nord de la rue de la Visitation et du parc projeté face à l'Église Saint-Pierre-Apôtre. Elle traverse à niveau le boulevard Ville-Marie réaménagé et elle devient un axe structurant pour rejoindre le fleuve.

520

Ensuite, la rue de la Gauchetière prolongée devant la tour de Radio-Canada et dans l'axe du nouveau grand studio de la nouvelle Maison de Radio-Canada sur laquelle doit être aménagé une fresque ou un élément artistique commémoratif justement du quartier, de ce quartier qui est un peu le berceau de la grande région de Montréal, au même titre que le Faubourg Saint-Laurent et le Faubourg des Récóllets.

525

Ensuite, ici, la transformation du viaduc de la rue Notre-Dame en rue partagée avec une seule voie de circulation et qui offrirait un superbe belvédère sur le centre-ville et la montagne et qui pourrait être un élément également très intéressant.

530

Puis, finalement, une vue ici de l'esplanade de la Commune qui relierait la rue actuelle de la Commune jusqu'à la rue Alexandre-de-Sève qui serait prolongée jusqu'à cette esplanade et qui permettrait d'étirer donc la promenade du Vieux-Port vers l'est, le plus loin possible. Elle serait surélevée, comme j'ai dit, afin de dégager les vues au-dessus des containers du port et de dégager les vues vers le fleuve le Pont Jacques-Cartier, l'Île Sainte-Hélène.

535

On étudie également la possibilité – il faut discuter avec le Port et voir qu'est-ce qui peut être fait – mais la possibilité de rejoindre la berge du Vieux-Port avec une passerelle, enfin également pour profiter puis mettre un peu en valeur les activités mêmes du Port. C'est quand même un grand port maritime, puis c'est quelque chose, c'est une thématique qui peut être intéressante à exploiter et à mettre en valeur également.

540

545

Alors, je termine avec les prochaines étapes. L'année 2019 sera consacrée à finaliser ce projet de PPU. L'analyse de la présente consultation sera également un intrant important pour cette démarche. Les études de design et techniques sont en cours, elles seront finalisées. En fait, on compte poursuivre les collaborations avec également les services de la Ville qui sont nombreux, pour laquelle il y a beaucoup de représentants d'ailleurs dans la salle – plusieurs – les différentes parties prenantes, le MTQ, PJCCI – c'est le Pont Jacques-Cartier, Champlain inc. – Port de Montréal qui est un joueur important, le Vieux-Port aussi, la CSDM pour tout ça, évaluer

550

les impacts et finaliser un scénario d'aménagement qui soit porteur. On compte également respecter les objectifs de développement durable et promouvoir l'éco-quartier des Faubourgs.

Alors, la consultation publique formelle du PPU sera tenue durant l'automne 2019 et l'adoption du PPU est projetée en 2020. Voilà. Je vous remercie.

555

LE PRÉSIDENT :

560

Merci, Monsieur Collin. Comme son nom l'indique, la soirée d'information de ce soir vise à permettre aux citoyens d'obtenir un premier aperçu de l'information possible sur la vision préliminaire de la Ville sur le quartier des Faubourgs. Donc de l'information plus précise sera rendue publique lors des quatre forums qui se dérouleront sous quatre thématiques donc les samedis 16 mars en avant-midi, on aura le transport et les déplacements; le 16 mars en après-midi, on aura les milieux de vie complets; le 23 mars en avant-midi, on aura architecture patrimoine et paysage; et le 23 mars en après-midi, nous aurons vie communautaire.

565

Comme un grand nombre de participants souhaite s'inscrire à la période de questions, et qu'il nous apparaît difficile d'entendre tous les inscrits ce soir, nous vous proposerons trois alternatives afin que tous puissent poser leurs questions de précision sur la présentation de ce soir. Donc, à cette étape-ci, je demanderais, juste pour avoir une idée, de lever la main ceux qui souhaiteraient, par exemple, poser des questions à l'arrondissement, puis on va essayer de faire un décompte. Ça veut dire qu'il faut nous donner un peu de minutes.

570

C'est formidable, il y aurait une vingtaine de personnes qui s'inscriraient. Donc on vous demande de vous présenter à l'arrière pour vous inscrire durant la pause, puis dans une quinzaine de minutes, on vous revient pour la période des questions.

575

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

580

REPRISE DE LA SÉANCE

LE PRÉSIDENT :

Alors, bonsoir, Mesdames et Messieurs. Nous allons reprendre la soirée d'information sur le quartier des Faubourgs. Donc nous allons passer à la période de questions.

585

Il y a un élément que je voudrais ajouter avant de débiter la période de questions. C'est que pour les gens qui voudraient participer aux forums, vous êtes tenus de vous inscrire à l'avance en vous adressant à l'Office de consultation publique dans les meilleurs délais, de sorte qu'on puisse, au plan logistique, bien accueillir les gens lors des forums. Il y aura probablement moins de places debout qu'il y en a ce soir. Donc c'est très important pour les forums de vous inscrire à l'avance, vous avez toutes les coordonnées sur le site de l'Office.

590

Donc nous allons débiter immédiatement. Nous avons deux dames avec enfants. Donc comme vous nous avez donné l'autorisation, nous allons déjà leur accorder la parole. J'appellerais madame Sandra Boissé, s'il vous plaît. Comme la salle a une drôle de configuration pour circuler, la prochaine personne qui viendra au micro, c'est madame Sylvie Chamberland. Si madame Chamberland peut déjà s'avancer. Bonsoir, Madame.

595

Mme SANDRA BOISSÉ :

Bonsoir, Monsieur le président. J'aurais une question par rapport au boulevard Ville-Marie. Étant maman de deux enfants, me déplaçant en poussette, je trouve ça déjà compliqué de me rendre... de passer le boulevard René-Lévesque et là, vous êtes en train de m'annoncer qu'il va y avoir un deuxième boulevard à traverser de même configuration. Alors, je ne sais pas si vous habitez le quartier ou pas, mais déjà, la sortie de l'autoroute Ville-Marie, le soir, c'est pas très agréable. Et là, vous annoncez que vous voulez faire installer des habitations. Je suis pas certaine que des familles et même des gens normaux sans enfant ont très envie de vivre au-dessus donc de ce boulevard qui est, en fait, une autoroute.

600

605

610 La réalité est que vous êtes en train de le couvrir, la Ville est en train de couvrir l'autoroute
Ville-Marie à côté de la mairie, parce qu'on s'est rendu compte que c'était pas agréable dans le
paysage urbain. Je me demande pourquoi notre quartier n'aurait pas la chance d'avoir, lui aussi,
sa partie de boulevard couverte pour accéder à cette fameuse rue de la Commune qui est très
615 agréable et qui sera sûrement très agréable et où je me rendrais avec plaisir, mais si j'ai pas 25
boulevards à traverser.

LE PRÉSIDENT :

620 D'accord. Alors, Monsieur Collin, est-ce qu'il y a quelqu'un qui pourrait répondre à cette
question?

M. BRUNO COLLIN :

625 En fait, là, actuellement, ce qui est proposé, c'est une approche qui est effectivement en
surface. Le tronçon qui va être recouvert face à l'Hôtel de ville fait environ 100 mètres de long et
apparemment, collectivement, c'est proche du maximum de ce que notre collectivité semblait être
capable d'assumer comme gros travaux.

630 On a tellement de gros chantiers d'infrastructures au Québec, à Montréal – en fait, moi, je
ne vais pas défendre ça, parce que idéalement, si on pouvait tout envoyer en souterrain, peut-être
que ça serait la solution la plus idéale. Sauf que nous, on est parti de la prémisse que des études
d'enfouissement de l'autoroute, il y en a eu depuis vingt ans énormément et à chaque fois qu'on
partait ce genre d'étude-là, on arrivait à la fin, puis on dirait que c'est l'étude qui s'enfonçait sous la
terre et non l'autoroute. Et puis, donc, je ne veux pas faire de blague parce que ce n'est pas drôle,
635 mais je veux dire, ça semble en dehors de nos moyens collectivement.

Moi, je ne suis pas économiste, puis je ne suis pas... Ce n'est pas moi qui tiens les
cordons de la bourse du gouvernement du Québec, mais on a essayé d'arriver avec une nouvelle
approche avec ses défauts et ses qualités, mais à date, on a toujours exploré l'enfouissement.

640 Puis, d'ailleurs, l'enfouissement ici, il y a une problématique qui est la rotule entre le Pont
Jacques-Cartier, entre l'axe est-ouest, l'axe du Pont. Ça veut dire si on passe en souterrain, on ne
peut pas passer en souterrain complètement, il faut à un moment donné faire un lien, des liens qui
montent vers le Pont Jacques-Cartier. Et ces liens-là, là, il faut aller voir à Longueuil de quoi ça a
l'air la sortie du Pont Jacques-Cartier, c'est pas très, très...

645

Mme SANDRA BOISSÉ :

C'est pas enfoui à Longueuil.

650

M. BRUNO COLLIN :

Non, non, c'est pas enfoui, mais ce que je veux dire, c'est que des bretelles d'autoroute,
ça prend de la place, c'est envahissant, puis à un moment donné, il faut que ça soit...

655

Mme SANDRA BOISSÉ :

Peut-être à côté de celle de Papineau qui monte sur le pont Jacques-Cartier, j'ai aucun
enjeu avec ça. Je dis juste que c'est pas très agréable de nous présenter un programme où vous
nous infligez un deuxième boulevard de type René-Lévesque, où il n'y aura pas de commerce et
où les gens ne voudront pas habiter.

660

LE PRÉSIDENT :

Pardon, Madame. Je ne pense pas qu'à cette date-ci, on ait cette information-là.

665

M. BRUNO COLLIN :

Non.

670 **LE PRÉSIDENT :**

Ce qui va être important lors de la consultation publique, c'est que vous nous fassiez part de vos préoccupations. Alors la préoccupation que vous soulevez soulève des questions. Si vous avez une question – là, je le dis pour tout le monde – il faut que ce soit une question plus précise.

675

C'est-à-dire que, moi, ce que j'ai retenu de vos propos, c'est que le long de ces nouveaux boulevards, donc qui sont susceptibles d'être créés, il y aura des habitations qui seront créées, quelles seront les mesures qui pourraient être adoptées afin d'assurer une meilleure quiétude qui habiteront dans les logements qui donnent sur ce boulevard-là. Est-ce que je me trompe par rapport à la question que vous...

680

Mme SANDRA BOISSÉ :

C'est plus l'envie de donner à des gens de venir vivre dans notre quartier.

685

LE PRÉSIDENT :

Alors, est-ce qu'il y a des mesures qui vont être adoptées pour s'assurer que des gens aient l'intention de venir habiter ces logements. C'est ça?

690

Mme SANDRA BOISSÉ :

Exactement. Je voulais juste rajouter que l'emprise... Là, actuellement, l'emprise de l'autoroute, c'est vraiment très large. Nous, on vient vraiment... Bien, dans notre proposition, on vient la resserrer. Effectivement, ça donne une largeur comme René-Lévesque. C'est l'exemple qu'on donne parce que c'est le seul exemple, mais on pourrait aussi penser à un René-Lévesque mieux aménagé, avec des trottoirs plus larges, avec des facilités pour traverser justement quand on a une poussette ou des petits enfants ou peu importe, juste que ce soit... En fait, ce n'est pas

695

700 l'emprise en soi qui est problématique – bien, une partie – mais c'est aussi l'aménagement. Et on
veut travailler beaucoup là-dessus parce que enfouir à cet endroit-là, le problème, c'est que ce
n'est pas juste en linéaire. C'est vraiment un carrefour. On est vraiment à un carrefour
extrêmement important entre une autoroute est-ouest et un axe d'arrivée et de sortie en ville qui
est le Pont Jacques-Cartier.

705

Ce qu'on a montré sur une image tantôt, qu'on ne peut plus remonter, c'était, c'est ça,
c'est qu'il y a la bretelle de Notre-Dame et la rue Notre-Dame elle aussi est aujourd'hui devenue
une sorte de bretelle autoroutière, en plus de l'autoroute. Donc, de toute façon, si on enfouissait, il
faudrait quand même faire ressortir cette bretelle-là, toutes ces autos qui représentent un flux
710 énorme pour aller sur Papineau, pour aller chercher le pont. Donc, en fait, les autos, il faut qu'elles
sortent à cet endroit-là, donc ce n'est pas si facile que ça, ce n'est pas si intéressant que ça à cet
endroit-là d'enfouir parce qu'il y a toutes les autos qui doivent sortir pour aller sur Papineau. Et il
faut... Bien, on ne va pas enfouir... Jusqu'où on enfouirait? T'sais, il faut que ça ressorte aussi sur
Notre-Dame éventuellement. Donc la question, on repousserait cette question-là au quartier
715 suivant. Et, nous, notre pari en fait, c'est de se dire, bien, à la sortie du tunnel, on est en ville et on
n'est plus dans une autoroute. Et donc... Bien, c'est ça. Et on fait avec, malheureusement, les
autos qu'on a.

715

LE PRÉSIDENT :

720

Madame, est-ce que vous auriez une autre question?

Mme SANDRA BOISSÉ :

725

Bien, non. Mais ça répond pas vraiment mais...

LE PRÉSIDENT :

730

Mais vous allez venir nous en parler lors de l'audition des mémoires.

Mme SANDRA BOISSÉ :

Avec plaisir.

735 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Merci, Madame.

Mme SANDRA BOISSÉ :

740

Merci.

LE PRÉSIDENT :

745

Alors, j'appelle madame Sylvie Chamberland, s'il vous plaît. La prochaine personne que j'inviterai serait monsieur Éric Michaud, s'il veut s'avancer, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame.

Mme SYLVIE CHAMBERLAND :

750

Bonsoir! Je suis du Carrefour alimentaire Centre-Sud. En fait, j'ai deux questions.

LE PRÉSIDENT :

Que vous adressez au président de la commission.

755

Mme SYLVIE CHAMBERLAND :

760

Oui, Monsieur le président. En fait, j'ai pas entendu parler dans la présentation, l'enjeu de la sécurité alimentaire, de la place de l'alimentation en fait dans cette présentation-là. Donc je voulais juste entendre un peu qu'est-ce qui avait été pensé pour cet enjeu. Et est-ce que j'adresse tout de suite ma deuxième question?

LE PRÉSIDENT :

Oui, la deuxième question, oui.

765

Mme SYLVIE CHAMBERLAND :

Ma deuxième question aussi est très en lien avec la première. Je voulais savoir c'était quoi la place de l'agriculture urbaine dans le secteur des Faubourgs.

770

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Monsieur Collin.

775

M. BRUNO COLLIN :

On essaie de *dispatcher*.

M. OLIVIER LÉGARÉ :

780

Pour l'agriculture urbaine, en ce qui concerne la question de la sécurité alimentaire ou l'agriculture urbaine, en ce moment, on est, comme on dit, en amont. C'est sûr qu'on étudie des scénarios qui sont surtout en lien avec un secteur déstructuré qui a besoin d'être reconnecté à l'ensemble de la ville. Donc c'est pour ça qu'on vient entendre toutes les propositions qu'on va pouvoir se faire...que les citoyens vont nous donner, donc elles sont, bien entendu, les bienvenues dans votre mémoire.

785

Mais, pour la question de l'agriculture urbaine, il y a plusieurs programmes, il y a les Sentiers urbains qui fait déjà un vaste programme dans ce secteur-là, qui est assez intéressant, mais il y a aussi l'arrondissement – ça c'est à l'échelle de l'arrondissement au complet – il y a eu

790

795 une ouverture dans les trois, quatre dernières années à permettre l'agriculture sur un nombre croissant d'emplacements, c'est-à-dire les toits, les cours avant, les cours arrière, les espaces publics en friche. Donc il y a quand même eu une certaine démonstration qui doit se faire, qui s'est faite surtout à une échelle d'arrondissement. Je ne sais pas si vous avez d'autres éléments?

LE PRÉSIDENT :

800 Alors, on comprend que vous allez venir nous en parler lors de l'audition des mémoires. Je vous remercie beaucoup, Madame.

Mme SYLVIE CHAMBERLAND :

805 Bien, je n'ai pas entendu pour l'enjeu alimentaire, mais...

LE PRÉSIDENT :

810 Oui. Mais je pense que c'est lié. C'est-à-dire qu'on voit qu'il y a une nuance. C'est-à-dire, ce qu'on sait par rapport à – comment vous appelez – la sécurité alimentaire, c'est dans une portion de l'arrondissement où il y a plus une faiblesse, je pense c'est la partie est. Donc la préoccupation vient justement de pouvoir augmenter cette sécurité alimentaire là. Donc vous allez venir nous en parler de façon plus attentive. Merci beaucoup, Madame.

Mme SYLVIE CHAMBERLAND :

815 Merci.

LE PRÉSIDENT :

820 Monsieur Éric Michaud, s'il vous plaît. La prochaine personne sera madame Imane Allam, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur!

M. ÉRIC MICHAUD :

825 Bonsoir! Ma question va porter... Bien, d'abord, d'une part, je tiens quand même à remercier l'Office de consultation puis la Ville de nous donner l'opportunité de nous prononcer en amont sur un projet de PPU. Je pense que c'est la première fois que ça arrive dans l'arrondissement. On en a déjà vécu quelques-unes consultations sur des PPU. Donc on trouve ça très pertinent que la population puisse être consultée avant l'élaboration.

830 La question que j'aimerais poser, c'est par rapport aux services. Vous avez parlé de l'accueil d'à peu près 10 000 nouveaux ménages, d'après ce que j'ai compris, dont des familles. Nous, on travaille déjà en partenariat avec le promoteur sur le site de Radio-Canada pour le développement de projets de logements sociaux pour familles, et, ma question, c'est qu'est-ce que l'arrondissement prévoit en matière d'infrastructures, d'équipements, de services pour les familles sur tout ce territoire-là?

835 Vous avez montré un peu une carte des écoles. J'ai vu aussi qu'il y avait beaucoup de vert sur les cartes que vous avez présentées, c'est très intéressant. On espère que dans la réalité, le vert au sol va être aussi verdoyant que sur la carte.

840

LE PRÉSIDENT :

845 Ça, vous allez venir nous le dire en opinion. Donc si je comprends votre question, parce que lors de la présentation de la Ville, on nous a dit que dans les secteurs existants, il y avait déjà plusieurs services qui étaient offerts. Ça semblait, d'après ce qu'on a entendu tantôt, ça semblait répondre aux besoins. Sauf il y avait un nouveau centre communautaire qui pouvait être susceptible d'être ouvert.

850 Alors, la question est de savoir pour les 10 000 nouveaux logements, dont plusieurs pour familles, est-ce que les services actuels sont suffisants pour répondre aux besoins de ces nouvelles familles-là ou est-ce qu'il ne faudra pas en prévoir de nouveaux?

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

855 Oui. Comme vous l'avez évoqué, c'est une consultation amont. Là, on vous présente un
état d'avancement des réflexions. On a voulu aller le plus loin possible, mais il reste encore
beaucoup de travail à faire, notamment sur la question des équipements. Il est certain que, que ce
soit sur des commerces en rez-de-chaussée d'immeubles, que ce soit sur des services ou des
860 écoles, c'est des choses qu'on doit travailler. On vous a proposé aussi des parcs, il pourrait y
avoir des espaces sportifs supplémentaires qui soient éventuellement proposés et éventuellement
intégrés.

Donc, tout ça reste à faire et puis ce sera l'objet justement de cette consultation, c'est de
faire émerger ces besoins-là et de voir de quelle manière on y répond. Donc on a un projet
865 suffisamment ouvert pour accueillir encore ces propositions-là et puis continuer à faire ce travail
ensemble.

M. ÉRIC MICHAUD :

870 Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

875 Merci beaucoup, Monsieur. Donc j'appelle madame Imane Allam, s'il vous plaît. La
prochaine personne que j'appellerais serait monsieur Karim Kammah, s'il vous plaît. Bonsoir,
Madame Allam!

Mme IMANE ALLAM :

880 Bonsoir! Alors, merci de nous avoir donné l'opportunité de nous exprimer en tant que
citoyens, puis résidents Centre-Sud. Alors, ma question, puis je commence avec un petit
commentaire. Vous savez que Centre-Sud a été un morceau de la ville qui a subi des projets
comme l'autoroute Ville-Marie et le Pont Jacques-Cartier, puis je vous dirais que ça présente un
petit peu des handicaps un petit peu lourds ici dans le quartier.

885

Donc avec les nouveaux projets qui s'en viennent, puis je me demande, puis ma question est : qu'est-ce que la Ville va mettre en place justement pour ne pas laisser les commandes aux promoteurs pour faire des projets à gauche et à droite, puis pour garantir aux citoyens Centre-Sud avec des revenus vraiment qui sont pas très extravagants, donc comment le citoyen ordinaire va vivre à l'intérieur de tous ces projets-là? Qu'est-ce que la Ville a fait, puis fera, pour préserver et protéger ces citoyens?

890

LE PRÉSIDENT :

895

D'accord. Monsieur Collin.

Mme CHARLOTTE HORNY :

Bonjour! Je veux bien... Vous voulez dire protéger par rapport à...

900

Mme IMANE ALLAM :

Des règlements, des lois. Comment la Ville va avoir ce leadership dans ses négociations avec ces promoteurs-là justement pour qu'on n'ait pas des projets à gauche et à droite, puis que ça soit les promoteurs qui mènent au lieu que ça soit la Ville, au profit du citoyen.

905

Mme CHARLOTTE HORNY :

Bien, vous voyez à l'écran, en fait, il y a trois grands sites principaux qui sont à redévelopper dans le territoire de notre PPU. Donc on parle du secteur, bien, de la Maison actuelle de Radio-Canada, du terrain actuel de Radio-Canada, de tout le...- attendez, on essaie Voilà. Donc ça, ici, c'est le secteur Radio-Canada, donc tout ça, ça appartient à un propriétaire.

910

Mme IMANE ALLAM :

915

Oui.

Mme CHARLOTTE HORNY :

920 Tout le site de Molson ici, puis des petits bouts ici, ça, ça appartient encore à Molson mais
c'est en vente. Donc ça va appartenir potentiellement à une autre personne, à un autre promoteur.
Et, ici, le terrain des Portes Sainte-Marie appartient également à un promoteur. Donc, en tout, on
a comme trois interlocuteurs. Pour chacun, comme par exemple pour Radio-Canada, bon, il y a le
règlement d'urbanisme qui s'applique, puis, en plus de ça, il y a ce qu'on appelle un accord de
925 développement. L'accord de développement qui a été conclu avec le propriétaire de ce terrain-là
et Radio-Canada est en ligne sur le site internet de l'OCPM. C'est un accord dans lequel on peut
négocier certaines affaires et dire concernant... bien là, il y avait la trame de rue, une trame de
rue, je ne sais pas, un pourcentage de parc. On peut essayer de... Les grands enjeux, il y a
certains grands enjeux qu'on peut négocier à l'intérieur d'un accord de développement.

930 Donc il y a de bonnes chances que pour les deux autres sites qui se développent, il y ait
aussi ce genre de négociation-là et qui serait après insérée dans un accord de développement et
que toutes les parties seront tenues, à la fois la Ville et le promoteur, de respecter les
engagements qui sont là-dedans.

935 Par ailleurs - on a parlé tantôt - en avril, il va y avoir le Règlement d'inclusion de logement
abordable et social qui va sortir. Mais ça, c'est plus la stratégie que vous, vous avez, qui est
actuellement en vigueur; ça va être un règlement qui va rendre obligatoire, selon certains
paramètres qu'on ne connaît pas encore, ce n'est pas encore rendu public, donc l'inclusion de
940 logement abordable et social.

Mme IMANE ALLAM :

Oui, mais vous savez que la notion « logement...- Pardon, je m'excuse.

945

LE PRÉSIDENT :

Vous vous adressez... Non, non, vous pouvez, c'est une question complémentaire.

950

Mme IMANE ALLAM :

D'accord, oui. C'est vraiment la notion « logement abordable », j'aimerais bien avoir la définition, parce que moi, il me semble que même avec un logement abordable, ça ne serait pas à la portée d'un résident Centre-Sud. Ma question, c'était vraiment : est-ce que la Ville – puis, là, il y a l'enjeu aussi que, bon, on a des caisses qu'il va falloir remplir avec la taxe foncière. C'est juste que moi, en tant que citoyenne, puis en tant que membre d'un groupe citoyen qui est là justement pour vérifier que les négociations soient au profit du citoyen ordinaire, c'est quoi que la Ville va mettre en place?

955

960

Parce que quand on parle d'un PPU par rapport à un règlement d'urbanisme, on sait que le PPU est plus permissif. Donc j'aimerais juste qu'on me donne des garanties aujourd'hui pour dire : oui, la Ville va prendre le leadership justement pour défendre et protéger les citoyens et non pas aller dans le sens des promoteurs.

965

LE PRÉSIDENT :

Il y a un forum qui va porter spécifiquement sur ce sujet-là.

Mme IMANE ALLAM :

970

Oui.

LE PRÉSIDENT :

975 Qui va avoir lieu le – attendez, je l'ai dit tantôt – oui, le milieu de vie complet, donc c'est le
16 mars en après-midi. Alors, on va vous inviter parce qu'on va essayer de vider cette question-là
pour permettre aux citoyens de nous faire part de leurs préoccupations, mais aussi de leurs
suggestions. Parce que dans cette commission-ci, compte tenu qu'on a quinze ans de
consultation publique en amont, de cette commission en amont, donc on est en aval de quinze
980 ans, alors comme on a quinze ans de préoccupations citoyennes, on s'est aperçu qu'en lisant
tous les rapports précédents, que la préoccupation que vous soulevez est présente tout le temps.

Mme IMANE ALLAM :

985 O.K.

LE PRÉSIDENT :

990 Donc, ce qu'on souhaite, c'est qu'à partir, dans ce forum-là, c'est peut-être d'aller plus loin,
d'aller chercher, par exemple, avec les gens qui seront invités, des propositions de solution plus
pratico-pratique des choses vraiment, s'il y a des expériences à l'étranger, s'il y a des expériences
même à Montréal ou partout au Canada ou aux États-Unis, ce qui permettrait... Même, on voit
dans d'autres arrondissements, on a lu récemment dans les journaux qu'il y a des
arrondissements – dans le Sud-Ouest pour pas le nommer – qu'il y a des préoccupations, puis on
995 avance dans la réflexion.

Donc on va en parler beaucoup lors de ce forum. On vous invite à vous inscrire.

Mme IMANE ALLAM :

1000 Je vais être là avec mon groupe. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1005 Alors, merci, Madame Allam. J'inviterais monsieur Karim Kammah, s'il vous plaît. La
prochaine personne serait madame Andréanne Lapointe, s'il vous plaît, qui serait invitée à déjà
s'en venir. Bonsoir, Monsieur Kammah!

M. KARIM KAMMAH :

1010 Bonsoir! Il va y avoir un Plan local de déplacement de Ville-Marie qui va sortir très bientôt,
là, qui est en train d'être finalisé. Je voulais savoir comment la consultation sur le PPU des
Faubourgs va impacter ou être impactée par ce PLD et comment on va intégrer, faire matcher
tous ces nouveaux développements résidentiels et commerciaux avec les forts besoins en
1015 mobilité active de l'arrondissement et du quartier.

LE PRÉSIDENT :

1020 D'accord. Monsieur Collin.

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

1025 Sur le PLD justement, on va tenir compte aussi des discussions qu'il va y avoir dans le
cadre du PPU. Il s'agit que ce soit une approche globale. On a vu qu'il y avait déjà des éléments
qui concernaient les mobilités actives et une grande partie de ce qu'on veut développer, que ce
soit avec la taille des îlots ou avec le nombre de rues qu'on veut mettre en place, c'est la notion de
boulevard. C'est aussi pour permettre à une mobilité active et collective de se développer
davantage. Donc tout ça sera intégré, y compris dans le PLD – et le PPU et le PLD – qui vont aller
dans le même sens pour régler ces questions d'accès, de mobilité au sud du boulevard René-
1030 Lévesque mais également autour de la tête de pont.

M. KARIM KAMMAH :

1035 Juste pour préciser ma question. Parce que le PLD va sortir très bientôt, puis le PPU commence juste. La consultation commence juste. Est-ce qu'il va y avoir, je ne sais pas comment dire, est-ce qu'on va revoir le PLD en fonction de cette consultation ou est-ce que...

Mme CHARLOTTE HORNY :

1040 Mais le PLD, c'est fait par l'arrondissement, puis les bureaux de ceux qui font le PLD, ils sont juste à côté des nôtres. Ça fait qu'on se parle, on travaille ensemble, en fait. Donc on sait comment ils travaillent, on sait ce qu'ils vont avancer dans le PLD. Donc on n'est pas... On va pas sortir des choses qui ont absolument rien à voir avec le PLD et vice versa. Donc, oui, oui, on se parle.

1045

LE PRÉSIDENT :

Mais lors de cette consultation-ci, on n'aura pas accès, à moins qu'il sorte. Donc on n'aura pas accès au Plan local de développement - moi, je déteste les acronymes.

1050

Mme CHARLOTTE HORNY :

Bien, probablement pour la deuxième.

1055

LE PRÉSIDENT :

Donc on n'aura pas accès, mais c'est important quand même que... On aura un forum aussi qui va porter... Le premier forum porte sur cet aspect-là.

1060

M. KARIM KAMMAH :

Le 16 mars, oui.

LE PRÉSIDENT :

1065 Donc on va vouloir demander aux citoyens de nous faire la présentation des embûches de circulation qui ont probablement été déjà abordées dans la consultation sur le Plan local de...

M. KARIM KAMMAH :

1070 ... de déplacement.

LE PRÉSIDENT :

1075 ... de déplacement. PLD - j'haïs ça.

M. KARIM KAMMAH :

 Non, non, c'est correct.

1080 **LE PRÉSIDENT :**

 Plan local de déplacement. Donc ce qu'on va vouloir, compte tenu que vous avez déjà participé, que vous avez déjà dit des choses, donc on va vouloir vous demander, à partir de ce que vous avez dit, qu'est-ce que vous proposez de manière plus précise, plus attentive, de sorte qu'on puisse encore nourrir la réflexion de l'arrondissement.

1085

M. KARIM KAMMAH :

 D'accord.

1090

LE PRÉSIDENT :

 Merci beaucoup, Monsieur.

M. KARIM KAMMAH :

1095

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1100

J'appelle madame Andréanne Lapointe, s'il vous plaît. La prochaine personne serait monsieur Daniel Chartier, qui serait prié d'avancer, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame!

Mme ANDRÉANNE LAPOINTE :

1105

Bonsoir! Donc, moi, c'est un peu plus une suggestion qu'une question comme telle. Mais donc vous parlez de 10 000 nouveaux logements sur le terrain de Molson et du site de Radio-Canada. J'habite exactement entre ces deux sites-là et on n'a aucune offre alimentaire dans le secteur. Il faudrait vraiment peut-être qu'une épicerie soit dans le projet. Puis, également, je trouve que le quartier a très peu d'offre alimentaire écoresponsable. Ça serait bien d'avoir une épicerie zéro déchet, du vrac. On a quelques épiceries qui offrent du vrac mais très, très petite quantité. Donc c'était ma suggestion.

1110

LE PRÉSIDENT :

1115

Vous nous avez dit que vous êtes dans quel secteur?

Mme ANDRÉANNE LAPOINTE :

1120

Moi, je suis sur Saint-Antoine, entre Saint-Antoine et Notre-Dame, juste là, oui, exactement.

LE PRÉSIDENT :

1125 Parfait. Alors, Monsieur Collin, la question porte naturellement dans les enjeux de cette commission sur le commerce de proximité. Donc, disons, vous nous avez parlé de la rue Ontario, de la rue Sainte-Catherine, qui sont quand même des artères commerciales, mais est-ce qu'on prévoit, dans les secteurs à développer, des facilités d'approvisionnement pour le commerce de proximité?

1130 **M. OLIVIER LÉGARÉ :**

1135 Avec le PPU, l'idée, on a une approche aussi de mixité des fonctions. Là, un des problèmes qu'on a notés avec les années dans le secteur du Faubourg Québec, c'est qu'il y a un bassin de population assez faible, qui est isolé par plusieurs grands axes et plusieurs grandes infrastructures, qui n'est pas un bassin critique pour nourrir un développement commercial ou que certaines institutions commerciales posent leur adresse dans un tel secteur. Donc le fait d'amener une nouvelle population, on peut croire qu'il va y avoir une clientèle suffisante qui va permettre d'entretenir cette mixité fonctionnelle là et qu'elle perdure dans le temps.

1140 **Mme ANDRÉANNE LAPOINTE :**

D'accord.

LE PRÉSIDENT :

1145 Ça va?

Mme ANDRÉANNE LAPOINTE :

1150 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame.

1155

Mme ANDRÉANNE LAPOINTE :

Merci.

1160

LE PRÉSIDENT :

J'appelle monsieur Daniel Chartier, s'il vous plaît. La prochaine personne sera madame Roberta Capelovitch, s'il vous plaît, qui peut s'avancer déjà. Bonsoir, Monsieur!

1165

M. DANIEL CHARTIER :

Bonsoir! Ma question va porter sur le transport collectif. La ligne verte qui dessert ce secteur-là, les gens, à l'heure de pointe, à partir de que ce soit Frontenac, Papineau ou Beaudry, la ligne est pleine. Aux heures de pointe, là, essayer de rentrer là-dedans, c'est la classe-sardine. Il n'y a pas juste la ligne orange, mais la ligne verte aussi est classe-sardine. Là, on va rajouter 10 000 personnes. Et, normalement, c'est la ligne verte qui va être le déversoir de tout ce monde-là.

1170

Nulle part dans les présentations, on a entendu parler de transport collectif. Pourtant, dans la Stratégie centre-ville et la consultation sur Stratégie centre-ville, un des grands enjeux, c'était le réseau de transport en commun et particulièrement, un des éléments, les gens ont souligné, c'est que la connectivité entre l'est de Montréal et le centre-ville, il y a un problème – puis, même aussi vers l'ouest – mais il y a des développements de transport structurant. Là, actuellement, il y a tout plein de lignes d'autobus, mais elles aussi sont pleines. Les réseaux express qui prennent Notre-Dame – enfin « express » c'est un grand mot pour dire Notre-Dame est expresse sur Notre-Dame – c'est plutôt le réseau-tortue sur Notre-Dame, mais les gens sont coincés, puis quand ça va arriver là, c'est plein.

1175

1180

1185 Donc, en quelque part, il devrait y avoir une réflexion sur une connectivité, non seulement locale, mais à l'échelle de l'est de l'île en transport en commun, puis comment ça s'implante par rapport au réseau artériel qui est projeté, c'est-à-dire, Ville-Marie ou René-Lévesque. Là, comment ça va s'incarner.

LE PRÉSIDENT :

1190 Donc dans le Plan local de développement, sans doute que vous allez nous parler de ça, non?

M. DANIEL CHARTIER :

1195 Non. Non, non, pas le plan local.

LE PRÉSIDENT :

1200 Pas de développement mais de déplacement. Non?

M. BRUNO COLLIN :

Oui. Non, c'est pas tant au niveau du PLD.

1205 **LE PRÉSIDENT :**

Vous allez nous parler du tramway ou de...

M. BRUNO COLLIN :

1210 En fait, c'est vrai qu'on n'en a pas parlé, il y a tellement de sujets à couvrir, on n'a pas parlé de tout, mais il faut dire que ce qu'on aurait pu dire, puis qu'en fait, je crois qu'il faut dire,

1215

c'est que le projet de grand boulevard, de boulevard urbain, il ne peut pas... Il est impossible, il n'est pas envisageable s'il n'y a pas un complément en termes de transport en commun. Ça, tout le monde le sait, on travaille là-dessus. Il y a des équipes qui commencent à travailler. Il y a l'idée d'un tramway dans l'est, qui est dans l'air, puis qui est assez sérieux. Il y a l'idée du, comment ça s'appelle... le SRB, qui également débouche nulle part. Donc, normalement, on suppose qu'il va peut-être arriver en ville, le SRB.

1220

Bref, nous, on pense que ce projet-là, il est faisable dans la perspective où il y aurait un complément en termes de transport en commun. Parce que c'est pas vrai qu'on va baisser les capacités de 20 % ou 25 % automobile sans qu'il y ait une compensation. On veut pas fermer le centre-ville. Donc il faut qu'il y ait une possibilité de transfert modal. Donc ce projet-là, il est dépendant d'un projet de transport en commun qui est plus large et qui sort du quartier. Ça, c'est entendu. Puis, il faut travailler là-dessus, ça fait partie du projet indirectement.

1225

M. DANIEL CHARTIER :

1230

Moi, ma question, c'est parce que je regardais la liste de documents, il y a deux semaines, je regardais la liste de documents disponibles, il y a zéro sur le transport collectif sur l'offre potentielle. En quelque part, je m'attendrais à ce qu'il y ait des... Les réflexions qui ont été faites tant sur Notre-Dame par le passé – on a le rapport 2004 du BAPE – mais entre 2004 et aujourd'hui, il a dû y avoir quelques idées qui se sont brassées. Il y a rien sur les idéations qu'il y a eu, il y a rien sur les projets de réseau de transport collectif.

1235

LE PRÉSIDENT :

1240

Lors du premier forum qu'on va tenir, qui va porter sur les déplacements, on devrait avoir des compléments d'information.

M. DANIEL CHARTIER :

O.K. La Ville devrait donner des choses.

1245 **LE PRÉSIDENT :**

Parce que la Ville va venir et on va parler spécifiquement de ça.

1250 **M. DANIEL CHARTIER :**

Mais que la Ville nous fournisse des éléments avant, par contre.

LE PRÉSIDENT :

1255 Merci, Monsieur. Alors, madame Roberta Capelovitch, s'il vous plaît. La prochaine personne que j'appellerais, c'est monsieur Jean Décarie qui pourrait s'avancer déjà.

Mme ROERTA CAPELOVITCH :

1260 Merci pour cette consultation. Il me semble que c'est une politique de la Ville de dire qu'on existe, cette consultation se déroule sur des territoires des peuples autochtones, mais peut-être que ça s'est fait déjà en après-midi.

1265 Alors, ma question sur les dispositions précises pour des personnes en chaise roulante ou qui traversent la ville avec une assistance individuelle motorisée. Alors, quelle est ou quelles sont les largeurs projetées des trottoirs afin que les personnes en chaise roulante ou en transport individuel motorisé auront la place et une bonne place pour se déplacer sans avoir recours à l'assistance?

1270 Et, deuxièmement, serait-il possible de discuter d'autres mesures prévues par la Ville de favoriser la vie des personnes en chaise roulante ou en transport individuel motorisé, afin de mettre l'accent sur l'autonomie et l'agrément de vie?

LE PRÉSIDENT :

1275

D'accord. C'est toute la question de la mobilité, de l'accessibilité universelle.

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

1280

Oui. Sur les questions d'accessibilité universelle, on n'est pas rentré dans la largeur des trottoirs, mais il est évident qu'on veut que les trottoirs soient suffisamment larges pour que des gens puissent se croiser, qu'ils soient en fauteuil ou simplement à pied. Il y a les abaissements de trottoir qui sont faits partout maintenant dans les nouveaux aménagements. L'arrondissement a annoncé hier qu'il y avait eu aussi des travaux pour les aménagements de saillies, donc des élargissements de trottoir aux intersections pour réduire la largeur des chaussées, pour sécuriser les traverses piétonnes, ou tout ce qui concourt à ce que les piétons soient le moins longtemps possible sur la chaussée va dans ce sens-là. Donc les saillies sont un de ces éléments-là. Il y en aura d'autres et lors de l'atelier, on pourra évidemment revenir sur ces questions-là.

1285

1290

Mme ROERTA CAPELOVITCH :

Il n'y aura pas tout le monde qui sera possible d'assister dans les ateliers. Avez-vous prévu d'autres mesures pour aider les personnes, à faire par exemple l'entrée des bâtiments, est-ce que vous allez favoriser la construction des bâtiments accessibles au même niveau que le... sans avoir... Quelles sont d'autres mesures ou dispositions qui existent dans votre planification, qui met en place une favorisation de la vie autonome des personnes en chaise roulante ou en transport individuel motorisé?

1295

LE PRÉSIDENT :

1300

Est-ce qu'il existe pas déjà une réglementation municipale en ce sens-là?

M. BRUNO COLLIN :

1305 Oui, en fait, c'est ça. C'est qu'au niveau des nouvelles constructions et dans toutes les fonctions, il faut qu'il y ait de l'accès universel. Ça, c'est quelque chose qui est requis. Alors...

LE PRÉSIDENT :

1310 Donc la réglementation actuelle prévoit déjà ces dispositions-là.

M. BRUNO COLLIN :

1315 Oui, oui. C'est vraiment au niveau du domaine public qu'ici, on peut, nous, prévoir et planifier quelque chose de nouveau, mais pas...

LE PRÉSIDENT :

1320 Donc, pour les bâtiments, ce sera déjà prévu dans la réglementation actuelle de la municipalité.

Mme ROERTA CAPELOVITCH :

1325 Mais comme il n'y avait aucune mention que vous allez favoriser l'implantation. Parce qu'il y a plusieurs façons de mettre en place une mesure ou un règlement.

LE PRÉSIDENT :

1330 Alors, on comprend que lors de l'audition des mémoires, vous allez venir nous en parler.

Mme ROERTA CAPELOVITCH :

Parfait.

LE PRÉSIDENT :

1335

D'accord, merci beaucoup. Monsieur Jean Décarie, s'il vous plaît. La prochaine personne que j'appellerais après monsieur Décarie, c'est madame Caroline Douret, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Décarie.

1340

M. JEAN DÉCARIE :

1345

Bonsoir! Merci de me recevoir. Je me présente, Jean Décarie, je suis urbaniste retraité de la Ville de Montréal. J'ai aussi travaillé au gouvernement auprès d'Archipel, donc l'eau m'intéresse. À la Ville de Montréal, j'étais responsable du dossier du Mont-Royal et du réseau vert et c'est à l'occasion du Réseau vert que j'ai découvert un problème majeur qui concerne le Centre-Sud, qui est la courbe du CP qui a été faite dans les années 1880, alors que l'essentiel du port était au Vieux-Port. Mais là, il n'est plus là du tout, il n'y a plus de port au Vieux-Port. Et j'avais découvert la possibilité de renverser la courbe.

1350

C'est un dossier qui est quand même... qui court ou enfin qui court en tout cas depuis au moins 25 ans, parce que j'ai découvert ça en 90. Je ne sais pas si vous êtes au courant parce qu'il y a eu aussi de gros projets qui ont été proposés dans les années 2010, au début des années 2010 et qui ont échoué tout simplement.

1355

L'idée d'inverser la courbe, encore une fois, c'est que la partie qui est occupée sur le port, qui n'est plus un port, c'est essentiellement un stationnement de wagons, de convois qui doivent reculer jusque là, jusqu'à la limite d'Amherst, qui est la limite du Vieux-Port, avant de pouvoir remonter par la courbe du CP, qui a deux kilomètres de long. L'idée d'inverser la courbe, c'est qu'on irait chercher un autre deux, deux et demi kilomètres de plus et ça correspond exactement aussi aux nouvelles tendances du port et des voies ferrées des convois qui, maintenant, le convoi minimum doit avoir trois kilomètres.

1360

LE PRÉSIDENT :

1365 Alors, je comprends que votre question porterait sur est-ce que d'abord l'arrondissement est au courant de cette proposition-là?

M. JEAN DÉCARIE :

1370 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1375 Et si c'est encore un dossier actif à la Ville de Montréal

M. JEAN DÉCARIE :

Je ne sais pas.

1380 **LE PRÉSIDENT :**

Non, je pose la question à l'arrondissement en votre nom.

M. BRUNO COLLIN :

1385 Oui, oui. Bien, on est au courant que c'est une...

LE PRÉSIDENT :

1390 Est-ce que c'est un dossier actif à la municipalité ou c'est quelque chose que...

M. BRUNO COLLIN :

1395 C'est parce que c'est... Je ne sais pas comment... C'est pas un dossier qui relève de la
municipalité, c'est pas un dossier qui relève même du gouvernement provincial. C'est un dossier
qui relève quasiment de la Reine, c'est quand même... Il y a le Port de Montréal qui a les
compagnies ferroviaires. Ils ont des statuts qui sont très élevés dans la Confédération
canadienne. Je sais que le projet a été discuté, puis qu'il est allé assez loin, mais actuellement, il y
1400 a effectivement... il n'y a pas, ça ne fait pas partie de la démarche actuelle. D'ailleurs, c'est en
dehors un peu du territoire immédiat, ce qui n'est pas une excuse, mais...

M. JEAN DÉCARIE :

1405 Bien...

LE PRÉSIDENT :

Alors, on comprend que vous allez venir nous en parler à l'audition des mémoires.

1410 **M. BRUNO COLLIN :**

Exactement.

M. JEAN DÉCARIE :

1415 Sûrement. Parce que, encore une fois, c'est un projet de la Ville. Parce que ni le CP, ni le
Port, ni le ministère des Transports, qui est impliqué dans le dossier à cause de Notre-Dame,
étaient contre. Mais ils ont tous dit : « C'est pas notre affaire. » Et c'est un projet de
développement urbain. C'est un projet de la Ville et c'est ça qui est important.

1420

LE PRÉSIDENT :

Alors, on comprend que vous allez venir nous en parler plus abondamment.

1425 **M. JEAN DÉCARIE :**

Oui, oui, absolument. Avec plaisir.

LE PRÉSIDENT :

1430

Merci beaucoup, Monsieur Décarie.

M. JEAN DÉCARIE :

1435 Je vais vous laisser copie du rapport que j'avais fait avec Louise Harel à l'époque.

LE PRÉSIDENT :

1440

Vous allez le déposer à notre analyste. J'appelle madame Caroline Douret. La prochaine personne sera monsieur Gaétan Auger, s'il vous plaît, qui pourrait s'avancer déjà.

Mme CAROLINE DOURET :

1445

Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Madame!

1450 **Mme CAROLINE DOURET :**

Je voulais parler de pollution sonore, parce que j'habite le quartier depuis 2011 et je constate que ça ne va pas en s'améliorant. Pour être précise, je suis au coin d'Amherst et Viger. Donc j'ai l'autoroute et j'ai les travaux tout autour depuis des années. Donc j'habite sur un chantier
1455 de construction. Donc, j'aurais une question par rapport – une question bien égoïste – par rapport à la portion d'autoroute qui se situe au coin d'Amherst et Viger et qui est en prolongement du square Viger, si ça, ça va être recouvert ou pas?

Il y a quelques années, j'avais demandé... J'avais appelé l'arrondissement Ville-Marie
1460 pour savoir si ça allait se faire. On m'avait dit oui. Mais, là, je vois que c'est encore gris sur le plan. Alors, c'est une question que j'ai. Je pense que pour la pollution sonore, ça ferait une grosse différence.

Et, aussi, au niveau des chantiers, s'il y a une politique de la Ville ou quelque chose qui
1465 est prévu pour réduire la pollution sonore de tous les travaux qui vont avoir lieu, parce que ça va être quand même beaucoup, beaucoup de travaux pendant des années, alors...

LE PRÉSIDENT :

1470 Alors, Monsieur Collin. - Monsieur Collin, lorsque vous parlez, on m'a indiqué qu'il faudrait que vous parliez un petit peu plus près du micro, s'il vous plaît.

M. BRUNO COLLIN :

1475 Oui, O.K. En fait, c'est vrai que, là, premièrement, évidemment, on vous a dit qu'on vous présentait où on était rendu dans la planification, mais cette partie-là, évidemment, c'est vrai que c'est dans les orientations générales de le couvrir, parce que c'est une partie qui pourrait être relativement aisée à couvrir. Mais, disons qu'il n'y a pas d'études techniques en ce moment qui

1480 portent sur l'objet en question, sur le... On sait que le tunnel lui-même nécessite beaucoup de
travaux, l'ensemble de l'infrastructure va nécessiter énormément de travaux dans la prochaine
décennie, puis dans le cadre de tout ça, est-ce qu'on pourrait avancer un peu? C'est pas
impossible. Ça n'a pas tellement... Je veux dire, ça n'a pas d'intérêt, c'est juste une question
monétaire et puis ça va peut-être faire partie des propositions finales.

1485

LE PRÉSIDENT :

Alors, vous allez venir...

1490

Mme CAROLINE DOURET :

C'est sûr que ça irait peut-être dans le sens de rapprocher le Vieux-Port de la partie
supérieure.

1495

M. BRUNO COLLIN :

Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

1500

D'accord.

Mme CHARLOTTE HORNY :

1505

Pour ce qui est du bruit – pardon – actuellement, vous pouvez vous adresser à
l'arrondissement. Les chantiers sont censés respecter des horaires puis un certain nombre... Bien,
c'est ça. Il y a des inspecteurs qui sillonnent, mais il y a un nombre d'inspecteurs probablement
limité par rapport aux chantiers délinquants, mais je veux dire, vous pouvez continuer à vous...

1510

LE PRÉSIDENT :

Mais l'impact sonore viendrait de l'autoroute Ville-Marie actuelle. C'est ce que je comprends?

1515 **Mme CAROLINE DOURET :**

Mais des chantiers aussi.

1520 **Mme CHARLOTTE HORNY :**

Oui, des chantiers.

LE PRÉSIDENT :

1525 Des chantiers.

Mme CAROLINE DOURET :

1530 Parce qu'il y a quand même beaucoup de camions et de machines qui passent, notamment pour aller construire le nouveau Radio-Canada et toute cette zone-là va être modifiée. Donc c'est juste pour dire que c'est un enjeu quand même pour les habitants du coin.

LE PRÉSIDENT :

1535 D'accord. Merci beaucoup, Madame.

Mme CAROLINE DOURET :

Merci.

1540

Mme CHARLOTTE HORNY :

1545 Si on peut rajouter juste un petit point un peu positif dans le portrait, c'est que vous savez que Molson s'en va, puis Molson était le générateur le plus important de camions dans le secteur qui prenaient notamment la bretelle Viger-Saint-Antoine.

LE PRÉSIDENT :

1550 Il faut patienter deux années encore.

Mme CAROLINE DOURET :

Merci.

1555 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame. J'appelle monsieur Gaétan Auger, s'il vous plaît. La prochaine personne qui serait appelée à s'avancer, c'est madame Johanne David, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Auger!

1560 **M. GAÉTAN AUGER :**

1565 Bonsoir, Mesdames, Monsieur! Je suis membre des AmiEs du courant Sainte-Marie et puis nous avons participé depuis le tout début quand il y a eu des consultations avec le PPU du quartier Sainte-Marie avec d'autres citoyens à réclamer l'accès aux berges, pas seulement juste des vues mais aussi l'accès. À ce sujet-là, je suis un peu surpris qu'on ne retrouve pas dans la documentation que la Stratégie centre-ville avait fournie, plusieurs études avaient été faites sur différents ports, dans différentes villes, comme Barcelone, Hambourg, San Francisco, Vancouver, où ces gens-là ont déplacé leur port pour donner l'accès aux citoyens à leur fleuve, à la mer, tout ça. Donc je trouve ce sont des documents qui sont assez importants et qui sont inspirants.

1570 D'ailleurs, il y avait des conclusions qu'ils tiraient de ça, qu'ils recommandaient pour la Ville pour justement faire en sorte qu'on puisse avoir accès au fleuve. Il y avait trois points que je

1575 retenais. C'était que le secteur public, c'est le meilleur gardien et protecteur des fronts d'eau, autrement dit de notre fleuve; l'accès public est une priorité dans l'aménagement pour le futur et, aussi, il faut regarder le modèle de gestion. Parce que c'est bien beau tout ça, mais il faut avoir des échéances, il faut savoir, je veux dire, qu'il y ait des comptes rendus régulièrement de l'avancement des travaux.

1580 J'aimerais revenir sur le point de monsieur Décarie au sujet de la courbe du CP qui est aussi un enjeu majeur. Le Port nous dit toujours que c'est le statu quo, il n'y a absolument rien à faire et j'entendais tantôt la même chose un peu. Je me dis on ne peut pas accepter ça en 2019. Il faut regarder...

LE PRÉSIDENT :

1585 Je comprends que...

M. GAÉTAN AUGER :

1590 La question, c'est ça.

LE PRÉSIDENT :

1595 C'est ça, si vous avez une question, sinon... Parce que là, vous avez un beau plaidoyer, j'espère que vous allez revenir nous en parler. Mais, est-ce que vous avez une question?

M. GAÉTAN AUGER :

1600 O.K. Ma question, c'est qu'il y a eu une étude en 1998 pour inverser la courbe du CP. Cette étude-là avait été faite par la Société du Port ainsi que le CP. Est-ce que ce serait possible de déposer cette étude-là pour que les citoyens y aient accès et, comme ça, il aura peut-être possibilité de mettre ça à jour et regarder aujourd'hui qu'est-ce que ça veut dire.

1605

Et l'autre chose, est-ce que ça serait possible qu'il y ait un comité qui soit formé pour se pencher sur justement l'accès au quai du fleuve, que ça soit un comité qui regrouperait le CN, le CP, le Port, la Ville, tout ça. C'est sûr que ça regarde un ensemble d'instances gouvernementales et d'entreprises semi-privées, le CN, le CP, tout ça, mais il faut qu'il y ait une table de concertation pour regarder ça. On ne peut pas dire que c'est impossible. Il faut commencer à regarder et proposer des choses.

1610

LE PRÉSIDENT :

1615

Alors, je comprends que votre deuxième question est une recommandation dont on en a pris bonne note. Alors, par rapport à l'étude de 1998, monsieur demande si ça serait possible de la rendre disponible à la commission?

M. BRUNO COLLIN :

1620

On va vérifier.

Mme CHARLOTTE HORNY :

Mais vous, vous dites que c'est le Port qui l'a faite?

1625

M. GAÉTAN AUGER :

Oui, la Société du port et le CP, en 1998. Ils avaient fait une étude de faisabilité autant technique et, à ce moment-là, ça avait été évalué au coût de 60 millions \$.

1630 **LE PRÉSIDENT :**

En dollars 1998.

1635 **M. GAÉTAN AUGER :**

Oui.

Mme CHARLOTTE HORNY :

1640 On va se renseigner auprès du Port de Montréal s'ils ont cette étude à nous déposer.

M. GAÉTAN AUGER :

C'était la Société du port, oui, c'est ça.

1645

Mme CHARLOTTE HORNY :

Société du port.

1650 **M. GAÉTAN AUGER :**

Et le CP.

LE PRÉSIDENT :

1655

Merci beaucoup, Monsieur.

M. GAÉTAN AUGER :

1660

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Alors j'appelle madame Johanne David, s'il vous plaît. La prochaine personne que j'appellerais, c'est monsieur Victor Balsis. Bonsoir, Madame!

1665

Mme JOHANNE DAVID :

Bonsoir! Est-ce qu'il y a présentement une norme établie concernant la hauteur maximale des édifices, des nouveaux édifices qui vont être construits? Est-ce qu'il y a présentement une norme établie concernant la hauteur maximale des édifices qui vont être construits? Parce qu'on voudrait pas que ça ressemble encore une fois au centre-ville avec des édifices à bureaux, des tours. Est-ce qu'il y a une limite établie?

1670

LE PRÉSIDENT :

Alors, on comprend qu'il y a trois grands secteurs de développement : celui de Radio-Canada, celui du Pied-du-Courant, puis celui de Molson. Donc, dans les trois cas, est-ce que les hauteurs maximales sont déjà établies?

1675

M. BRUNO COLLIN :

En fait, ce qui est certainement visé, c'est que la tour de Radio-Canada va demeurer l'élément le plus marquant, la tour de Radio-Canada.

1680

Mme JOHANNE DAVID :

Le plus haut?

1685

M. BRUNO COLLIN :

1690

Exactement. Pour ce qui est des hauteurs, on a le petit truc. Tout ce qui est au nord ici, c'est-à-dire, le projet Portes Sainte-Marie, le site Portes Sainte-Marie, le site Radio-Canada, pardon, effectivement, il y a une hauteur...il y a des hauteurs sur rue de prévues, puis il y a des possibilités de construction sur hauteur à raison de 45 mètres. Ça c'est dans l'état actuel des choses, 45 mètres. Au centre-ville, dans le centre des affaires, c'est plutôt 200, 120, 65. C'est des grandes hauteurs. Ici, effectivement, sur le site de Radio-Canada et Portes Sainte-Marie, il y a 45 mètres, puis Molson, je pense qu'on est plus dans l'ordre du 25 mètres. Mais c'est des paramètres actuellement de zone industrielle. Les bâtiments de Molson sont pratiquement tous en droits acquis depuis des décennies.

1695

1700

Mme JOHANNE DAVID :

D'accord.

1705

M. BRUNO COLLIN :

Et puis, d'ailleurs, tout ce qui est permis actuellement, c'est de l'industrie.

LE PRÉSIDENT :

1710

Donc quand on dit 45 mètres, on parle de quinze étages environ? Puis, quand on parle de 25 mètres, on parle de huit, neuf étages. D'accord.

Mme JOHANNE DAVID :

1715

Parfait, merci.

LE PRÉSIDENT :

1720 Merci beaucoup, Madame. Alors, monsieur Victor Balsis, s'il vous plaît. La prochaine personne que j'appellerai, c'est madame Marie Bourbeau qui sera la prochaine personne.

M. VICTOR BALSIS :

1725 Oui, bonjour. Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

1730 Bonsoir, Monsieur!

M. VICTOR BALSIS :

1735 Alors, moi, j'ai une question, puis j'ai aussi une demande. La question, c'est par rapport, vous avez montré la ville, une proposition, je pense un prolongement de la rue de la Commune à l'est du parc linéaire, je crois, devant Molson. Et j'aimerais savoir qu'est-ce qui a été proposé à l'est du pont, parce que là, il y a le Parc du Pied-du-Courant, il y a le Village Pied-du-Courant qui est ouvert juste les fins de semaine l'été, alors c'est fermé tout l'hiver, et ensuite, il y a La Flèche.

1740 Je ne sais pas s'ils ont une proposition pour La Flèche, mais c'est très beau, on a des belles fenêtres sur le fleuve à l'est du pont, mais quand les convois de train de deux étages sont garés là, on voit juste les noms des compagnies, des propriétaires. Alors, j'aimerais savoir qu'est-ce qui est prévu pour l'est du pont.

LE PRÉSIDENT :

1745 Puis, votre deuxième question?

M. VICTOR BALSIS :

1750 La deuxième question, c'est plus une demande. Vous voulez savoir tout de suite?

LE PRÉSIDENT :

1755 On va poser la première question. Donc pour le Parc Bellerive, c'est-à-dire, qu'il y a déjà une section qui est zonée parc mais il semble que l'est et l'ouest de ce parc-là soient encore résidentiels au zonage? Non?

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

1760 Non, non. C'est industriel. C'est industriel mais la question que vous posez, c'est la question de l'accessibilité à ces équipements-là.

M. VICTOR BALSIS :

1765 Non, c'est plus la vue sur le fleuve.

LE PRÉSIDENT :

1770 Est-ce que ça serait possible de mettre le plan?

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

1775 On a un problème de... On n'arrive plus à le remettre. Mais vous l'avez vu dans une des diapositives au début. Il y a l'accès à ces parcs, aux parcs qui pourraient être revus dans le cadre du projet de la rue Notre-Dame. On a parlé d'une nouvelle intersection René-Lévesque...

M. VICTOR BALSIS :

1780 Excusez-moi. Ce n'est pas ça. C'est le prolongement de la promenade que vous envisagez derrière Molson. Vous avez montré une perspective tantôt. Je sais pas si c'est jusqu'à la rue Papineau, là, qui était anciennement ouverte jusqu'au fleuve. Mais qu'est-ce qui se passe entre la fin de cette promenade et La Flèche?

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

1785 Merci pour votre précision, je n'avais pas compris. Donc, effectivement, la promenade que l'on propose le long de la rue de la Commune va jusqu'à la rue Papineau. Jusqu'à Molson et jusqu'à la Canadian Rubber. Ensuite, le terrain naturel rejoint le même niveau que les voies ferrées. Donc l'altimétrie du terrain naturel est la même sur le terrain qui est du U-Haul, par exemple, et sur le niveau des voies ferrées. Ce qui fait que si on avait fait une promenade à cet
1790 endroit-là, on aurait longé les trains de containers. C'est pour ça que ce n'est pas très intéressant à ce niveau-là de longer les voies ferrées. C'est pourquoi on propose de rejoindre à ce moment-là le boulevard et puis, ensuite, de rejoindre le Parc Bellerive où là on a une hauteur qui permet de nouveau de voir le fleuve, puisque c'est ce qu'on voit depuis le Parc Bellerive.

M. VICTOR BALSIS :

1795 O.K. Alors, votre boulevard, c'est Notre-Dame? Je sais que ç'aurait été mieux avec le plan, mais si je comprends bien, vous ne prolongez pas le sud de ces terrains-là. Quand on parle
1800 de Parc Bellerive, la chute à neige, La Flèche, et tout ça, le U-Haul, vous ne prévoyez pas faire au même niveau une promenade linéaire? Au même niveau.

M. BRUNO COLLIN :

1805 En fait, la promenade de la Commune qui est imaginée, elle se trouve à être à peu près presque huit mètres au-dessus du niveau des voies ferrées. Huit mètres. Et puis, ça, on peut

1810 prolonger ça jusqu'à, mais on ne va pas passer à travers le bâtiment de la Canadian Rubber qui est un bâtiment patrimonial vraiment d'intérêt. Puis, la Canadian Rubber, la rue, le prolongement de l'avenue Papineau qui porte... En tout cas, il se trouve, lui, ça descend, puis ça descend sous la voie ferrée. D'ailleurs, à une certaine époque, ça passait sous les voies ferrées.

M. VICTOR BALSIS :

1815 Ça, je comprends, mais vous avez rien prévu?

M. BRUNO COLLIN :

1820 Bien, l'idée, c'est d'arriver avec une solution qui permet de passer entre le huit mètres au-dessus de la promenade jusqu'à Papineau, puis là, il pourrait y avoir un projet de place avec escalier. Il y a quelque chose à développer là, mais ça, c'est avec le développeur du projet, là où il y a les réservoirs actuels de Molson.

M. VICTOR BALSIS :

1825 Mais on ne prolonge pas le fleuve.

M. BRUNO COLLIN :

1830 C'est parce que ça ne passe pas de cette façon-là à cet endroit-là. Par contre, le boulevard urbain, lui, il pourra y avoir un... Je veux dire, ça ne sera pas une autoroute ça, là. L'idée, c'est d'avoir quelque chose avec des très grands trottoirs, des plantations et puis donc, on peut imaginer qu'il y a tout de même une liaison peut-être même cyclable.

1835 **M. VICTOR BALSIS :**

Vous avez passé une passerelle, mais il y n'y aura pas de promontoire ou quelque chose pour voir au-dessus des...

LE PRÉSIDENT :

1840

À cause de l'édifice, il y a un obstacle majeur, mais ce qu'on comprend, c'est que dans le programme particulier d'urbanisme qui sera soumis à la consultation publique l'année prochaine, il y a peut-être des études un petit peu plus avancées permettraient de répondre de façon plus adéquate à votre question.

1845

M. VICTOR BALSIS :

C'est dommage que ça arrête au pont qui, déjà, sépare le quartier en deux et De Lorimier, tout ça.

1850

Alors, je vais terminer avec ma demande. Je sais que la Ville dispose des maquettes 3D, je pense que vous utilisez ça aussi dans la promotion. J'aimerais savoir si l'OCPM peut *release*, produire ça, mettre ça disponible sur votre site en version *SketchUp*, c'est gratuit là, il y a une version gratuite. Comme ça, on pourrait mieux promener, on pourrait voir peut-être les propositions que vous avez faites en plan qui nous donne pas vraiment l'idée de l'ampleur dans la section. Mais c'est quelque chose j'ai déjà faite, tu n'as pas besoin d'un cours, il y a des vidéos. Mais je trouve ça serait intéressant, pas seulement pour ici, mais peut-être pour d'autres, quand vous avez des projets. C'est un peu comme *Google Earth* mais c'est quelque chose comme, oui, ici.

1855

1860

LE PRÉSIDENT :

Généralement, l'Office ne dispose que des documents qui sont soumis par la Ville.

1865

M. VICTOR BALSIS :

Oui. Est-ce qu'ils peuvent vous...

LE PRÉSIDENT :

1870

On va poser la question.

M. VICTOR BALSIS :

1875

O.K., parfait.

LE PRÉSIDENT :

1880

Je vous remercie beaucoup, Monsieur.

M. VICTOR BALSIS :

1885

Merci. Est-ce que vous pouvez répondre ou vous n'avez pas de réponse tout de suite là-dessus?

M. BRUNO COLLIN :

1890

Oui. Bien, en fait, on a des données qu'on peut mettre en données ouvertes, puis il y a des choses qui sont liées aussi à nos consultants qui travaillent pour la Ville, puis on ne peut pas aller fouiller dans leurs affaires à eux. En tout cas, on va vérifier qu'est-ce qu'on peut faire.

LE PRÉSIDENT :

1895

Mais, c'est ça, lors du forum, il y aura des exercices, comme on dit, maquette et... À l'arrière des maquettes où les citoyens seront appelés à faire des propositions sur maquette, donc lors des forums qui porteront sur ce sujet.

M. VICTOR BALSIS :

1900 Ça, c'est une suggestion parce qu'on est maintenant rendu au virtuel. Ça fait qu'on peut même faire un pas vers le 3D.

LE PRÉSIDENT :

1905 Parfait. Merci, Monsieur.

M. VICTOR BALSIS :

Au revoir.

1910

LE PRÉSIDENT :

Bonne soirée! Donc j'appelle madame Marie Bourbeau, s'il vous plaît. La prochaine personne qui va se déplacer déjà, c'est monsieur Pierre-Luc Rivest, s'il vous plaît.

1915

Mme MARIE BOURBEAU :

Alors, bonsoir!

1920

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Madame!

Mme MARIE BOURBEAU :

1925

Je voulais saluer l'initiative. Je fais partie d'un collectif qui s'appelle les Fricheuses. Alors depuis deux ans déjà, maintenant, on a anime, on fait vivre la friche au Pied-du-Courant, donc le dernier petit bout sur votre carte en point. J'apprécie que d'ailleurs ce petit bout-là soit resté dans

1930

le PPU, qu'il n'ait pas été coupé. Alors, là, ce que je comprends... En fait, mon intervention va un peu dans le même sens que la précédente, c'est qu'on a cette idée de promenade et c'est formidable de prolonger le chemin qui marche pour relier le Vieux-Port vers l'est, mais je pense que sur cette belle lancée, il faut vraiment faire un effort pour rejoindre l'est. Parce que, en fait, la prémisse de tout ce travail-là, c'est justement de relier l'est de Montréal qui a été amputé, qui a été coupé de sa liaison au Vieux-Port.

1935

Alors, je pense qu'il faut vraiment faire un exercice et, à mon avis, la promenade, quelque problème que ça pose, on peut résoudre ça, en haut, en bas, mais qu'il y ait une vraie circulation qui se fasse est-ouest et qui permette aussi le transport actif. Parce que si on envoie les gens pour faire ce petit bout-là encore sur le boulevard urbain, on a bien beau dire, mais ça reste Notre-Dame, puis il va y avoir du trafic. Alors, je pense qu'on passe à côté de cette liaison-là. Est-ce qu'on peut encore plancher là-dessus?

1940

Mme CHARLOTTE HORNY :

1945

Bien, écoutez, oui, on peut toujours, on peut encore plancher là-dessus, puis vous, vous pouvez aussi nous faire des propositions. Nous, pour l'instant, ce qu'on regarde, les limites de... Parce qu'évidemment qu'on a regardé la possibilité là de relier les deux côtés, le pôle du Parc Bellerive et puis le pôle du Vieux-Port. Mais, à la fois topographie, comme on disait tantôt où finalement, là où il y a le chemin qui marche, on est assez haut là où il y a le Parc Bellerive, on est assez haut, puis finalement, ça redescend au niveau du Pied-du-Courant sous le pont...

1950

Mme MARIE BOURBEAU :

Et ça remonte sur la friche parce que sur la friche, on est au-dessus.

1955

Mme CHARLOTTE HORNY :

C'est ça. Ça remonte de chaque bord, en fait.

1960 **Mme MARIE BOURBEAU :**

Mais les promenades peuvent monter et descendre.

1965 **Mme CHARLOTTE HORNY :**

Oui. Seulement, la promenade, l'intérêt de la promenade aussi, c'est de pas être au pied du train et de longer les rails, donc d'une part. Donc, c'est pour ça. Et, ensuite, il y a effectivement le bâtiment de la Canadian Rubber qui est au coin de Papineau et des voies ferrées. Je ne sais pas si vous voyez où ça se situe en arrière du U-Haul.

1970

Mme MARIE BOURBEAU :

Oui.

1975 **Mme CHARLOTTE HORNY :**

C'est un beau bâtiment, un bâtiment patrimonial, une des anciennes industries et elle, elle est vraiment collée, collée aux voies ferrées. Donc ça voudrait... Ça voudrait dire de venir...

1980 **Mme MARIE BOURBEAU :**

On peut faire un petit tunnel là. Les promenades, ça monte et ça descend.

1985 **Mme CHARLOTTE HORNY :**

Bien oui.

LE PRÉSIDENT :

1990 Alors, on comprend que vous allez venir...

Mme MARIE BOURBEAU :

Oui.

1995 **LE PRÉSIDENT :**

... nous en parler de façon attentive. Merci, Madame.

Mme MARIE BOURBEAU :

2000

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2005

Merci beaucoup. Alors, j'appelle monsieur Pierre-Luc Rivest, s'il vous plaît. La prochaine personne que j'inviterais à descendre, c'est madame Lucie Dufour. Bonsoir, Monsieur!

M. PIERRE-LUC RIVEST :

2010

Bonsoir! Merci de me recevoir. Mes questions portent principalement sur l'ancienne station de pompage Craig. Compte tenu que la Ville est déjà propriétaire de celle-ci, est-ce qu'elle a déjà entrepris des projets de réhabilitation pour une occupation éventuelle?

LE PRÉSIDENT :

2015

D'accord.

M. OLIVIER LÉGARÉ :

2020

Un des premiers exercices qu'on a entrepris, c'est de réintégrer la station de pompage Craig à un îlot urbain du même type que tous les secteurs qui sont au nord. C'est d'ailleurs en

partie... c'est ce qui fait en sorte qu'on propose de contraindre tout le trafic entre les deux piles, ce qui complexifie aussi le lien entre l'est et l'ouest pour la question d'une promenade. Mais également, il y a quand même des démarches en réflexion. Est-ce que tu as...

2025

Mme CHARLOTTE HORNY :

Oui, en fait, bien vous voyez qu'aujourd'hui, elle ne va pas très bien, la station de pompage. Donc là, il y a un premier budget qui a été débloqué pour la sécuriser. Donc c'est vraiment des travaux de sécurisation urgents, mais il y a en ce moment des études qui sont faites pour la remettre aux normes, donc sur les prochaines années. Il y a le budget qui a déjà été voté pour faire une remise aux normes, donc la rénover, mais vraiment au plus simple, parce que pour l'instant, il n'y a pas encore de fonction qui a été déterminée pour ça. Et ça, ça fait partie à la fois de la démarche du PPU, mais après, d'une démarche éventuelle plus tard qui sera lancée et qui suscitera une concertation. C'est ça, le Service de la culture est impliqué aussi et c'est ça. La Ville est à la recherche d'idées porteuses.

2030

2035

Mais, en fait, un des gros enjeux de cette station-là, comme Olivier disait, c'est que pour l'instant, elle est relativement inaccessible. Elle est sur un terre-plein central d'autoroute. Donc, dans un premier temps, même si elle est réhabilitée, il faut trouver un usage qui puisse être dans un bâtiment qui est à cet endroit-là. Donc, déjà, ça limite beaucoup les types de fonction qu'on peut y mettre, mais il y en a sûrement. Et, dans un deuxième temps, nous, le programme qu'on prévoit là, vous voyez la station, on la réintègre dans un îlot. Donc, elle serait beaucoup plus facilement accessible, elle ne serait plus sur un terre-plein au milieu des voies routières.

2040

2045

Donc le jour où ça, cette configuration-là sera réalisée, là, on pourrait penser à peut-être même un agrandissement du bâtiment, puis à une fonction qui pourrait accueillir du public ou autre. Voilà la station, c'est là où on voit le petit point rouge.

2050 **M. PIERRE-LUC RIVEST :**

O.K. Si je peux me permettre juste une dernière question suite à ceci. Est-ce qu'il va y avoir des plans pour préserver tous les équipements d'origine qui sont encore dans le sous-sol?

2055 **Mme CHARLOTTE HORNY :**

Oui, oui, ça fait partie des plans, oui.

2060 **M. PIERRE-LUC RIVEST :**

D'accord. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2065 Merci beaucoup, Monsieur. J'appelle madame Lucie Dufour, s'il vous plaît. La prochaine personne sera monsieur Ron Rayside, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame!

Mme LUCIE DUFOUR :

2070 Bonsoir! Alors, moi, j'habite la Coopérative d'habitation Val Perché, une coopérative qui est située, enfin, on a des immeubles sur Wolfe, Saint-Antoine, Montcalm. Donc on est, comment je pourrais dire, Saint-Antoine, c'est la portion qui devient une bretelle où les autos s'élancent sur l'autoroute. Bien, c'est là.

2075 Et là, je regardais les plans. C'est peut-être parce que c'est des dessins, puis j'avais comme l'impression que devant chez nous, c'était comme élargi, l'autoroute. Elle n'avait pas l'air d'être rétrécie, elle avait l'air d'être élargie. Juste savoir si ça ne changera pas. En tout cas, nous, ce qu'on aimerait, c'est sûr, c'est que ça soit recouvert. Disons qu'à la coopérative, il y a des gens qui en rêvent depuis plusieurs années. Mais c'est un rêve, mais il faut rêver.

2080

2085 L'autre question que j'avais aussi, c'est la question du parc de la rue de la Commune et la rue Notre-Dame, on se posait la question : est-ce que c'est à l'endroit où il y a actuellement des garages de Molson? Est-ce que c'est ça qui serait démoli pour faire un parc? Si c'est le cas, c'est bien, c'est un espace vert, je vois que c'est vert. Il faut que ce soit vert, parce qu'on vit dans un îlot de chaleur urbain. Vraiment, c'est vrai. C'est vraiment vrai chez nous.

2090 Donc ça, c'est pour nous des préoccupations importantes. Juste vous dire que la coopérative, c'est sûr, va participer à la consultation. Pour nous, c'est très, très important. On veut faire un quartier qui se vit, où il y a des gens qui vivent et qui vivent bien.

LE PRÉSIDENT :

2095 D'accord. Alors, les deux questions. La première, c'est est-ce que vous élargissez l'autoroute vis-à-vis la coopérative? La deuxième, c'est pour la question du parc prévu chez Molson.

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

2100 Pour l'élargissement de l'autoroute, j'espère que vous avez compris que normalement, ce n'était pas l'idée. Non, il s'agit plutôt de à partir de la rue Amherst en allant vers l'est, donc devant l'endroit où vous vous situez, il s'agit davantage de réduire le nombre de voies. Actuellement, ce sont des voies de service qui sont là et l'idée, c'est plutôt de voir à les transformer en rues et non plus en voies de service qui sont utilisées uniquement de temps en temps quand le tunnel est fermé.

2105 Donc on est plutôt pour élargir les trottoirs, planter ou mettre plus de stationnement, des choses comme ça. Donc si le plan vous a induite en erreur, c'est vraiment l'inverse qui va se passer. Ça, c'est le premier point.

2110 Pour le second, sur les plantations dans le parc, on n'a pas encore travaillé sur la programmation. On a juste travaillé sur la localisation. Donc ça va se situer effectivement à

2115 l'endroit où il y a à peu près les garages. C'est à peu près l'emplacement de l'ancien parc Sohmer, pour ceux qui l'ont connu. Et donc la programmation qui sera visée là, ce sera une programmation de type vraiment espace vert avec plantation, pelouse, et autres. Bien, ça, les ateliers vont permettre de raffiner éventuellement les besoins à ce niveau-là et puis on verra ultérieurement pour un programme plus précis.

Mme LUCIE DUFOUR :

2120 Merci.

LE PRÉSIDENT :

2125 Merci beaucoup, Madame. Monsieur Ron Rayside, s'il vous plaît. La prochaine personne que j'inviterais à descendre, c'est madame Mélina Morin. Bonsoir, Monsieur!

M. RON RAYSIDE :

2130 Bonsoir! Trois questions. Elles sont liées entre elles. D'ailleurs, c'est Ron Rayside, Rayside Labossière. On est impliqué aussi dans les consultations qui vont suivre un peu l'Office dans les mois qui s'en viennent, mais j'ai une question par rapport aux 10 000 logements et j'imagine ça peut changer avec l'évolution de chacun des projets.

2135 Mais juste peut-être une note, puis dire la population actuelle entre Amherst et la voie ferrée, c'est autour de 31 000. Si vous voulez, on parle d'une augmentation de 50 % de la population. Éric Michaud a déjà posé une question, on peut lier ça : est-ce que l'arrondissement regarde un peu les hypothèses de pas juste un centre communautaire mais un centre de loisirs, culturel? Ça veut dire que d'autres services, pour accommoder à la fois la population existante mais aussi l'augmentation de la population. Je sais qu'ils sont en discussion avec la CSDM pour
2140 une école, mais il y a toute cette notion-là de l'ensemble de ces services-là, puis de dire où est-ce qu'ils sont rendus avec ça.

2145 Ma deuxième question, peut-être c'est une question plus courte, mais à la fois plus complexe, c'est toutes les hypothèses autour de Ville-Marie ou le futur boulevard urbain, j'imagine lors des forums, on va avoir des précisions, puis entre autres les intersections avec Papineau et De Lorimier, comment ça va fonctionner. Est-ce que le MTQ – parce que c'est un vieux problème ou un vieux dilemme ou un vieux défi, je ne sais pas comment le dire – d'intégrer le ministère des Transports dans ces discussions-là avec l'arrondissement, puis dire est-ce qu'il y a des tentatives pour le faire?

2150

Et la troisième question, il est peut-être aussi trop tôt pour le préciser, parce que quand on parle d'un potentiel de 10 000 logements, mais il y a aussi beaucoup de zones d'emplois. Et de savoir si on a une idée, même si c'est très vague, du nombre d'emplois additionnels dans ce secteur-là? Puis, on sait en plus que le gouvernement du Québec veut ajouter 3 500 fonctionnaires dans le pôle Fullum, mais l'idée dans les autres projets, on présume qu'il va y avoir des zones d'emplois. Puis, c'est un peu un ordre de grandeur, évidemment sans que ce soit engageant. Ça fait que voilà mes trois questions. J'avais d'autres, mais mettons.

2155

LE PRÉSIDENT :

2160

Mais vous allez venir aux forums.

M. RON RAYSIDE :

2165

En passant, il y a 35 ans, avec ma fille, je me baignais ici. Actuellement, j'arrêtais sous le niveau de l'eau. Avec ma fille de cinq ans.

LE PRÉSIDENT :

2170

Après la soirée de consultation, pour que les gens s'en aillent plus vite, on va...

M. RON RAYSIDE :

Se lever la tête au-dessus du niveau de l'eau.

2175

LE PRÉSIDENT :

On va remettre l'eau, c'est ça.

2180

M. RON RAYSIDE :

Toujours un objectif de tout le monde, oui, oui. C'est ça, je comprends.

LE PRÉSIDENT :

2185

Alors, merci. Alors, les trois questions. Il y en a une qui porte sur les services complémentaires, disons d'aspect récréatif, sportif, culturel, c'est ça, pour les nouvelles populations et les populations qui existent déjà là plutôt dans la portion sud. Puis, toute la question de l'emploi. Mais on a déjà abordé la question de bureau de projet aussi pour la question du ministère des Transports. Dans leur présentation, les gens de l'arrondissement, il y a déjà un bureau de projet qui est déjà formé.

2190

M. RON RAYSIDE :

Mais ça répond à la question. Ça m'a échappé, comme on dit.

2195

LE PRÉSIDENT :

C'est ça. Donc...

2200

M. RON RAYSIDE :

Parce que j'étais sous le niveau de l'eau.

2205 **LE PRÉSIDENT :**

Donc deux questions sur trois.

2210 **M. BRUNO COLLIN :**

Oui. On va parler des intersections, puis de certains aspects des services mais on va passer la parole à madame Harel, pour toujours la question des écoles.

2215 **Mme CATHERINE HAREL :**

Je ne suis pas habituée, Monsieur Rayside. D'habitude, je suis là. Là, je suis rendue ici. Je suis entre la table et les questions. C'est très drôle.

2220 **LE PRÉSIDENT :**

C'est parce qu'il y a un X, c'est à cause de la webdiffusion.

2225 **Mme CATHERINE HAREL :**

Alors, à la Commission scolaire de Montréal, on a partagé en amont avec le processus de consultation du PPU, donc avec l'OCPM puis avec l'arrondissement, nos besoins qu'on présume. Donc on fait des projections sur les besoins des écoles. On est certain qu'on va avoir besoin d'écoles avec 10 000 logements. C'est clair qu'il va falloir ajouter des écoles et idéalement, il faudrait qu'on soit dans un partage d'équipement collectif, donc de gymnase, de loisirs, pour faire un tout dans cet ensemble-là.

2230

Comment on va y arriver dans le contexte actuel du développement? Ça, tout est à voir dans les prochaines semaines, mais il faut nécessairement qu'il y ait des écoles.

2235 **LE PRÉSIDENT :**

Ça serait intéressant que vous participiez à notre forum sur les milieux de vie complets parce qu'on va aborder aussi ce sujet-là.

2240 **M. RON RAYSIDE :**

Toujours intéressant que la CSDM soit là pour les dégâts. Merci.

2245 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Je vous remercie beaucoup, Monsieur. Alors, j'appelle madame Mélina Morin.

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

2250 Monsieur? Il y avait d'autres...

LE PRÉSIDENT :

Ah! La question des zones d'emplois, excusez-moi.

2255

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

Oui. Il y avait les intersections avant les zones d'emplois.

2260 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Morin, vous pouvez vous avancer quand même. Les zones d'emplois.

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

2265 Oui. Il y avait aussi la question du travail sur le boulevard urbain avec le ministère. Donc ce qu'on veut dire, c'est...

LE PRÉSIDENT :

2270 Mais on a répondu. Vous avez un bureau de projet.

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

2275 Ah, très bien, vous l'avez dit.

LE PRÉSIDENT :

2280 C'est vous qui nous l'avez dit. Vous nous avez dit ça, bien oui. Bien oui. Alors les zones d'emplois.

M. BRUNO COLLIN :

2285 Non, mais on peut dire une chose qui est sûre. Il y a le pôle annoncé par le gouvernement du Québec dans la partie est qui est donc imminente et il y a aussi le groupe Mach qui, dans son programme sur le site de Radio-Canada, tient résolument à avoir un programme de bureaux puis de commerces, enfin des activités, parce qu'eux, ce sont des propriétaires qui sont beaucoup axés sur ce type de propriété-là. Ils veulent donc développer. Alors, a priori, on a déjà dans le portrait des...

2290 Mais on n'a pas de chiffres encore, d'estimation. On a des estimations en termes de superficie de plancher et puis là-dessus, on ne s'entend pas tous, mais il a été question de – en mètres carrés, combien ça fait – en tout cas, à 3 millions de pieds carrés de superficie de plancher de bureaux. C'est énorme. Moi, ça me paraît presque trop parce que, je ne veux pas faire la

2295

comparaison, mais ça ressemble à trois fois la Place Ville-Marie. Mais disons qu'il est question de quand même un programme important. Alors, ça veut dire également de la localisation d'emplois et donc ça pourrait être intéressant. Ce qu'on vise, nous, c'est de la mixité pour l'instant, puis on va probablement pouvoir clarifier beaucoup ces choses-là dans l'exercice des prochains mois. Voilà.

2300

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Bonsoir, Madame!

2305

Mme MÉLINA MORIN :

Bonsoir! Merci de me recevoir.

2310

LE PRÉSIDENT :

Excusez-moi. La prochaine personne que j'inviterais à descendre, c'est monsieur Angelo Vendetti, s'il vous plaît. Il nous reste six, sept personnes, maximum.

2315

Mme MÉLINA MORIN :

Donc je voudrais revenir peut-être juste sur les préoccupations que je partage avec les concitoyens sur la mobilité, les services de proximité, les écoles et l'accès physique réel au fleuve. Maintenant, vous avez répondu, je vais poursuivre avec ma question.

2320

On s'est attardé beaucoup à ce secteur-ci qu'on voit, c'est évidemment très important, très apprécié, la réflexion qui est développée ici, mais qu'en est-il du reste? Avez-vous des intentions par rapport au reste? C'est un quartier qui est en reconversion, où la population change très rapidement, par rapport au boulevard René-Lévesque qu'on a parlé tout à l'heure et d'autres, en fait, le restant du territoire.

2325 **LE PRÉSIDENT :**

Donc tout le secteur existant.

2330 **M. OLIVIER LÉGARÉ :**

D'abord, il y a des préoccupations de conservation. Comme mon collègue le disait, il y a quand même un bâti important faubourien qui a une valeur patrimoniale qui n'est pas officiellement classée mais qui a souvent besoin d'amour, qui aurait à être mis en valeur. Puis, parallèlement à ça, il y a une préoccupation par rapport à l'impact, la protection, les coûts des loyers qui ont augmenté. Ça, c'est à l'ensemble de la Ville de Montréal mais les quartiers centraux ne sont pas du tout épargnés de ça. Donc on est plutôt dans une approche de conservation dans ces secteurs-là.

2340 Il y a, bien entendu, des petits éléments, il y a des secteurs, il y a une réflexion à faire sur les rues commerciales, leur rôle, est-ce que la rue Sainte-Catherine, est-ce qu'elle remplit bien son rôle? Est-ce qu'il ne devrait pas y avoir une approche de complémentarité avec la rue Ontario, la rue Amherst aussi, son caractère commercial? Donc, pour l'instant, dans ce secteur-là, on pourrait résumer ça par une approche de conservation et de protection du milieu existant.

2345 **Mme MÉLINA MORIN :**

Merci.

2350 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Madame. J'appelle monsieur Angelo Vendetti, s'il vous plaît. La prochaine personne que j'appellerais à la suite, c'est madame Angèle Dufresne. Bonsoir, Monsieur!

2355 **M. ANGELO VENDETTI :**

Bonsoir! Mon nom est Angelo Vendetti, je suis du Conseil central du Montréal métropolitain CSN sur la rue De Lorimier. Alors, moi, ma question était, bon, Molson, c'est beaucoup d'emplois de qualité à proximité et tantôt, on a parlé d'emplois. Ce que j'entends dire, c'est qu'il y aurait seulement des emplois comme de bureau, très, très, très légers. Est-ce qu'on a
2360 laissé place quand même sur le côté du secteur de la bâtisse U-Haul que je peux appeler, place à des industries légères, genre des confections, je sais pas là, parce que je comprends qu'on ne voudrait pas avoir nécessairement de l'industrie avec des gros camions et tout ça, mais est-ce qu'on a laissé la place à des industries pour conserver quand même des emplois de qualité dans la localité qu'on veut développer?

2365

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2370 **M. BRUNO COLLIN :**

En fait, l'approche est toujours la même. Nous, on préconise plus de mixité possible, en fait. Par exemple, le site de Molson, évidemment, c'est un immense territoire qui est essentiellement industriel, puis c'est une industrie quand même presque lourde, compte tenu de la
2375 flotte de camions qui vient et qui va, puis... Mais, Molson déménage et ils veulent garder une microbrasserie, ils veulent garder certains trucs. Le U-Haul, c'est de l'entreposage grosso modo, mais il y a des ateliers à l'arrière dans l'ancien édifice de la Canadian Rubber. Tout ce qui est industrie relativement légère, tout ça, va continuer à être, sans être favorisé, tout de même jusqu'à un certain favorisé, permis par le zonage, puis tout ça. Mais, évidemment, on parle d'activités qui
2380 ont une certaine complémentarité.

C'est sûr que de l'industrie lourde, ça passerait... Bien, c'est déjà pas permis à peu près nulle part, sauf effectivement côté nord, on est dans une zone où la seule chose qui est permise,

2385 c'est de l'industrie. Côté sud, pardon, côté nord de Notre-Dame. Et puis, ça, on voudrait changer
ça évidemment en contrepartie de parc, puis d'espace, puis de quelque chose qui se tient là, mais
on vise la mixité. Donc, oui, d'avoir des emplois, puis d'avoir de la confection, d'avoir de l'artisanat,
toutes des choses qui peuvent cohabiter, c'est ce qui est souhaité.

2390 **LE PRÉSIDENT :**

Dans la portion nord du secteur, il y a quand même encore des édifices à caractère
industriel qui sont encore occupés par des ateliers, entre autres sur la rue Ontario, des choses
comme ça.

2395

M. BRUNO COLLIN :

Oui, oui.

2400 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'il y a des orientations, par exemple, qui viseraient à favoriser le maintien de ce
type d'activité là ou si ce sont des bâtiments qui sont en instance d'être convertis à d'autres fins?
Ou s'il y a déjà une volonté de vouloir les maintenir?

2405

M. BRUNO COLLIN :

2410 Ça, c'est un problème de tous les quartiers centraux urbains, pas juste Centre-Sud, puis
secteur du PPU, puis... En fait, la Ville de Montréal cherche de plus en plus à trouver des solutions
de ce point de vue là, mais du point de vue de la planification locale qu'on fait ici, on n'a rien
encore sur la table comme tel à cet effet-là, mais c'est un problème réel.

LE PRÉSIDENT :

2415 D'accord. Donc on comprend que vous allez revenir nous en parler. Quand on va parler de l'atelier sur le quartier complet, le forum sur le quartier complet, on va aborder aussi cet aspect-là.

M. ANGELO VENDETTI :

2420 Bien sûr. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

2425 Merci beaucoup, Monsieur. J'appelle madame Angèle Dufresne, s'il vous plaît. La prochaine personne, ce sera monsieur Jacques Larin. Bonsoir, Madame!

Mme ANGÈLE DUFRESNE :

2430 Bonsoir! Moi, j'habite l'extrême est du secteur concerné, dont on n'a pas beaucoup parlé ce soir.

LE PRÉSIDENT :

2435 Vous voulez vous approcher du micro? Je n'ai pas compris l'aspect?

Mme ANGÈLE DUFRESNE :

2440 J'habite le secteur, l'extrême est du secteur concerné. J'habite en fait à un jet de pierre de la rue Notre-Dame, près de l'ex couvent Sainte-Catherine sur la rue Dufresne. Et, moi, donc, j'aimerais comprendre comment on va transformer des autoroutes en boulevard, O.K.?

2445 La rue Notre-Dame, c'est un huit voies, je pense, quatre/quatre, au moins de chaque côté. Est-ce qu'on a l'intention de réduire le volume de trafic qui va passer là-dessus? C'est la sortie ou l'entrée de l'autoroute Ville-Marie. L'autoroute va devenir un boulevard également? L'autoroute Ville-Marie?

M. BRUNO COLLIN :

2450 Oui, oui. À partir – regardez sur la carte ici, si vous reconnaissez bien le territoire, l'autoroute sort à partir de la rue Amherst. Là, on sort, puis là, il y a toute la *patente*. Bien, en fait, l'idée, c'est vraiment de mettre fin à partir d'un premier feu qui serait à peu près où est le point rouge ici, la rue de la Visitation, et puis là, le reste, qu'on soit aménagé en boulevard urbain, un peu à la manière du nouveau projet Robert-Bourassa en réalité. Donc quelque chose qui est plus
2455 urbain, avec des grands trottoirs, qui est plus ouvert à toutes les mobilités, non pas strictement automobiles comme actuellement.

LE PRÉSIDENT :

2460 Mais si, actuellement, on a une largeur, par exemple, de – parce que c'est vraiment un corridor autoroutier, là...

M. BRUNO COLLIN :

2465 Indirectement, c'est ce que je dis.

LE PRÉSIDENT :

2470 Comme madame dit, est-ce qu'il est possible que ça devienne à quatre voies de circulation, deux voies de stationnement de chaque côté?

M. BRUNO COLLIN :

2475 Ah, mais c'est ça. Mais ça, ça reste tout à voir. L'idée, c'est que c'est sûr qu'on réduit les débits dans ce type d'intervention-là et que ça prend un complément de transport en commun. C'est ce que je disais. - Veux-tu continuer?

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

2480 Oui, peut-être pour compléter, dire que le gros enjeu dans ces grandes voies de circulation, c'est d'arriver à faire cohabiter beaucoup de voitures, parce que ça reste souvent des axes sur lesquels il y a beaucoup de voitures, mais néanmoins avec beaucoup plus de place, comme le disait Bruno, aux mobilités actives et collectives. Sur le boulevard Robert-Bourassa, il y a maintenant plusieurs – des intersections tous les 150 mètres à peu près, avec des traverses piétonnes, avec des voies réservées et des trottoirs élargis et des items pour s'asseoir et, ainsi de suite.

2490 Donc, ce qu'on veut faire sur le boulevard Ville-Marie et le boulevard Notre-Dame, c'est un peu dans cet esprit-là, c'est-à-dire, de contraindre la circulation mais surtout de donner plus de place aux autres mobilités. Et ça, on a la chance là d'avoir des emprises assez importantes qui vont permettre de le faire.

2495 Donc, nous, dans le cadre du PPU, on veut le faire sur le boulevard Ville-Marie entre la rue Amherst et puis en gros le Pont Jacques-Cartier, et dans le cadre du bureau de projet Notre-Dame qui doit être activé, eh bien, ce sera la rue Notre-Dame qui sera étudiée pour aller dans ce sens-là.

2500 Donc, le boulevard urbain, c'est pas simplement réduire le nombre de voitures, c'est aussi mieux répartir l'espace. Et, des fois, on fait pas passer moins de voitures, il y a toujours autant de voitures qui passent, mais elles passent dans des conditions moins favorables pour

elles, donc elles roulent moins vite, elles sont sur des voies moins larges, et ça permet de redonner de la place aux mobilités actives et aux mobilités collectives.

2505 **Mme ANGÈLE DUFRESNE :**

Oui, mais actuellement, l'autoroute Notre-Dame, c'est aussi la voie d'entrée pour les banlieues nord et sud qui empruntent le Tunnel Hippolyte-Lafontaine. C'est également une voie de transit de camionnage intense qui s'en va vers l'ouest de la ville, vers l'Ontario. Est-ce que, si ce n'est plus une autoroute, est-ce que le camionnage de transit va être réorienté ailleurs ou...

2510

M. CHRISTOPHE RIPEAU :

Pour le camionnage, il y a un projet en ce moment autour de la rue Dickson qui doit effectivement favoriser la circulation des poids lourds qui vont au Port, pour qu'ils reprennent l'autoroute 25 et qu'ils passent plus, qu'ils aillent plus vers l'ouest par la rue Notre-Dame ou le boulevard Ville-Marie, mais qu'ils reprennent l'autoroute 25 pour rejoindre l'autoroute 30 et repartir vers l'ouest. Donc il y a déjà des projets dans ce sens-là pour effectivement réduire le camionnage. Et puis, on a dit tout à l'heure, le camionnage va être réduit dans deux ans avec le départ de Molson, puisque c'était le plus gros générateur de poids lourds à cet endroit-là.

2515

2520

LE PRÉSIDENT :

Donc il y a une étude de circulation qui a été déposée sur le site de la commission, qui traite spécifiquement de tout le réaménagement de...

2525

Mme ANGÈLE DUFRESNE :

Puis, il y a plein de rues aussi qui ont été coupées pour...

2530

LE PRÉSIDENT :

Mais, c'est ça. Alors, lors de notre premier forum aussi, on va revenir encore sur ces aspects-là, et on vous inviterait à vous inscrire.

2535

Mme ANGÈLE DUFRESNE :

Merci beaucoup.

2540

LE PRÉSIDENT :

Ça vous va? Merci beaucoup, Madame. Donc, monsieur Jacques Larin, s'il vous plaît. La prochaine personne serait madame Julie Leblanc. Donc il reste quatre personnes. Bonsoir, Monsieur!

2545

M. JACQUES LARIN :

Bonsoir, Monsieur, Mesdames! Vous avez mentionné le fait que c'était une consultation en amont. Ce que je voudrais faire, c'est de déposer quatre sujets dont je voudrais qu'on se préoccupe dans le cours des débats et dans les premières soumissions du comité de la Ville.

2550

Le premier, c'est le patrimoine. Il en reste des parties éparpillées, malmenées, en particulier sur la rue Saint-Hubert. À mon avis, il faut les sauvegarder et surtout leur donner un peu de prestige et les relier à l'histoire avec le secteur d'à-côté évidemment, parce que Saint-Denis fait partie du même secteur patrimonial. C'était au fond, ce secteur-ci autour du carré Viger, l'équivalent du Mille carré doré dans l'ouest. C'était le secteur de l'élite canadienne française et cet aspect-là est totalement disparu, cette idée-là, le fait qu'il y a eu cette communauté là importante à l'époque. Il y a à peine un résidu et il n'y a pas d'histoire.

2555

2560 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous avez une question particulière quant à cet aspect-là?

2565 **M. JACQUES LARIN :**

Je veux qu'on s'en préoccupe puis qu'on essaie de faire quelque chose pour...

LE PRÉSIDENT :

2570 O.K. Mais, ça, c'est plus du domaine de l'opinion. Donc c'est intéressant, vous allez pouvoir nous déposer vos quatre sujets.

M. JACQUES LARIN :

2575 Oui.

LE PRÉSIDENT :

2580 Mais est-ce que vous avez une question précise sur le patrimoine, par exemple, ou?

M. JACQUES LARIN :

Non.

2585 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., donc c'est une préoccupation. Deuxième?

M. JACQUES LARIN :

2590

La deuxième, c'est le boulevard René-Lévesque. C'est une espèce de brisure dans le tissu urbain et le traverser, c'est déjà un élément de stress. Comment est-ce qu'on peut aménager dans le tissu urbain et par rapport aux activités qui sont connexes, comment on peut aménager? J'ai pas de suggestion à cet effet-là, mais il y a quelque chose de...

2595

LE PRÉSIDENT :

Lors du premier forum, on va parler beaucoup de ça.

2600

M. JACQUES LARIN :

L'autre point, c'est le caractère social en particulier qui affecte la rue Sainte-Catherine. Il y a déjà quelques années, une dizaine d'années, les associations de résidents de Ville-Marie avaient fait la constatation qu'il existe dans le secteur, à partir de Saint-Hubert, à peu près, jusqu'à Papineau, 72 organisations communautaires, principalement liées à la communauté des itinérants. Ça n'a pas changé beaucoup depuis. C'est une concentration qu'il faudrait essayer de regarder aussi, quel impact que ça?

2605

2610

Ça a un impact majeur sur la qualité de vie sur la rue Sainte-Catherine, puisque le ton, au fond, social qui est donné sur la rue Sainte-Catherine, est principalement donné par cette population marginalisée. Et c'est lié aussi avec la question des logements, dans ce cas-ci sans doute, des logements subventionnés et supervisés par des services sociaux. Donc la concentration et l'organisation de cette...

2615

LE PRÉSIDENT :

Lors du quatrième forum, on va parler beaucoup de cet aspect-là aussi.

M. JACQUES LARIN :

2620

Et, quatrième, Montréal n'est pas particulièrement connue pour les perspectives que ses avenues ou que ses routes dégagent. Il y en a possiblement une dans le quartier qui est Amherst parce que de ce côté-là, on voit la tour de l'horloge qui est à peu près centrée sur la rue Amherst et du côté nord, au coin du parc Lafontaine, il y a malheureusement, pas enligné avec la

2625

rue mais juste à côté, sur le coin du parc, il y a une espèce de – je ne sais pas comment ça peut s'appeler – de truc en métal qui supporte des drapeaux. Et si on déplaçait les drapeaux dans le milieu ou au-dessus de la rue, ça donnerait une avenue avec des perspectives assez intéressantes.

2630

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Je vous remercie beaucoup. Merci, Monsieur. J'appelle madame Julie Leblanc. La prochaine personne sera monsieur André Gagnon. Bonsoir, Madame!

2635

Mme JULIE LEBLANC :

Bonsoir! D'abord, je vais me présenter, je suis travailleuse au Centre d'éducation et d'action des femmes. Je suis venue avec des militantes mais plus le temps avance, et moins elles sont nombreuses. On est ici parce qu'on se préoccupe beaucoup de l'avenir de notre quartier. On

2640

est inquiètes parce qu'on aime notre quartier, puis on aime surtout les gens qui y résident.

2640

Je suis impressionnée par l'avancement de vos travaux. Vous parlez beaucoup d'amont, qu'on est ici en amont, mais en toute honnêteté, quand je regardais tout ce que vous présentiez, je me demandais on est en amont de quoi? Parce que je trouve qu'il y a beaucoup de choses vraiment fondamentales qui ont vraiment l'air être décidées. Ça fait que je me demande,

2645

« l'amont », c'est quoi?

2645

Je veux savoir c'est quoi notre réel aussi pouvoir d'influence parce que les femmes, les militantes du Centre d'éducation et d'action des femmes, on n'est pas tout à fait certaines encore

2650 que si on participe à tout le processus, notre voix va être vraiment entendue, puis on va avoir une influence réelle sur ce qui va se passer. Puis, pour nous, les conséquences sont grandes. Ça va m'amener à la deuxième question que j'ai.

2655 Dans le fond, c'est une suite à Imane qui a parlé quasiment deux heures – mais Imane, pour nous, a posé une question essentielle, c'était sur comment faire la rétention des personnes et des familles à faible revenu? Les réponses ont surtout touché le développement, mais nous, on a le goût de vous poser une question qui touche pas nécessairement le développement qui s'en vient, mais qui a des conséquences dans la vie des gens.

2660 Je voudrais vous dire que le loyer médian – je vais aller très rapide parce que je sais que vous êtes fatigués – mais le loyer médian du quartier, c'est 899 \$ par mois pour un loyer, puis l'arrivée massive des condos, ce que ça fait comme conséquence dans la vie des gens, c'est que nos prix augmentent quand on est dans le privé. Puis ça, ça a aussi des conséquences dans les services publics comme les petits déjeuners, comme les services en périnatalité – il est tard – en
2665 périnatalité. Ça a des conséquences concrètes.

Ça fait que mon autre question, c'est est-ce que vous, ou la Ville, vous réfléchissez à des solutions concrètes pour que les personnes qui vivent dans le quartier, qui sont à des revenus très faibles, bien, ne vivent pas les conséquences de la gentrification parce qu'on la vit depuis
2670 plusieurs années. Puis ça, là, c'est une question majeure pour nous au CÉAF.

Si vous n'êtes pas capables de nous convaincre que notre voix va vouloir dire quelque chose là-dedans, bien, moi, j'ai le goût qu'on réfléchisse à ces questions-là. Comment on va faire?

2675 Parce qu'on nous demande d'accueillir du nouveau monde, on nous parle tout le temps de mixité sociale, mais la mixité sociale, moi, je la vois, souvent elle nous est présentée à l'envers. Mais comment on va faire? Nous, il y a déjà beaucoup de militantes qui ont dû quitter le quartier parce que leur logement était transformé ou était vendu pour des condos. Mais comment on va faire pour faire de la rétention des ménages à plus faibles revenus? Je pense que c'était aussi la
2680 question de Imane qui été malheureusement pas répondue.

LE PRÉSIDENT :

2685

D'abord, c'est un projet de la Ville de Montréal, ce n'est pas un projet de l'Office de consultation.

Mme JULIE LEBLANC :

2690

Oui, je comprends.

LE PRÉSIDENT :

2695

Donc, nous, on n'est pas très avancés. Nous, on débute, disons, la consultation, puis la présentation de la Ville de Montréal, ce soir, je pense qu'elle a été bien située au sens où il y a la présentation qui est sur le site de l'Office actuellement, qui est le document de consultation publique. Le document qui est présenté ce soir, c'est pour montrer des études supplémentaires qu'ils ont faites depuis. Puis, ce qu'on a entendu, c'est que les gens de la Ville de Montréal souhaitent vraiment avoir une participation citoyenne éclairée pour justement être capable de moduler, disons, les dessins qu'ils nous ont présentés ce soir.

2700

2705

Donc soyez assurée que, entre autres, pour l'aspect qui vous préoccupe, que vous nous sensibilisez ce soir, c'est le sujet de notre quatrième forum qui portera sur la vie communautaire ou le travail que, nous, on a fait à la commission en lisant les quinze dernières années de préoccupations citoyennes, la préoccupation que vous avez, c'est une préoccupation manifeste dans tous les documents qui nous ont été présentés. Donc on est vraiment intéressé à aller plus loin, puis d'obtenir votre assistance pour obtenir des éléments de solution qui pourraient inclus dans le programme particulier d'urbanisme.

2710

Donc, c'est vraiment notre mandat d'aller plus loin que ce qui s'est dit ces quinze dernières années. Maintenant, on est à l'étape de rédiger un rapport qui suggèrera à la Ville des moyens d'action concrets et on va se faire aider avec le plus de citoyens qui viendront nous

parler, puis de la documentation qui pourrait nous être fournie pour être capable justement d'illustrer des moyens pour...

2715 On sait que dans le Sud-Ouest actuellement, dans l'arrondissement du Sud-Ouest actuellement, on tente différents moyens. Il y a des moyens aussi qui sont prévus aussi dans l'arrondissement Ville-Marie. Disons, nous, on les voit dans les journaux comme vous actuellement. Donc on est très sensible à ça et on va vouloir en savoir davantage sur ces aspects-là. C'est pour ça qu'on a fait un forum particulier sur la vie communautaire.

2720

Mme JULIE LEBLANC :

Merci.

2725

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame. Donc la prochaine personne, c'est monsieur André Gagnon. Il restera une personne après monsieur Gagnon qui est monsieur Denis Côté.

2730

M. ANDRÉ GAGNON :

Bonsoir! Comme madame Leblanc, moi, je suis aussi très attaché à ce quartier où j'habite depuis 41 ans. Ce qui m'y a amené, c'est le fait d'étudier dans le quartier et je m'y suis déposé. Et, aujourd'hui, je suis résident du Village, je travaille dans la communauté LGBT depuis 25 ans et je suis président d'un organisme du quartier qui s'appelle La Société écocitoyenne de Montréal.

2735

Ma question, si je veux la résumer par rapport à ce que vous nous avez présenté, c'est qu'est-ce qu'il y a, dans ce qui est proposé par la Ville, pour nous qui habitons le quartier pour répondre à nos besoins?

2740

Parce que je vois beaucoup de plans par rapport à des promoteurs qui semblent infiniment plus préoccupés d'étendre le centre-ville sur notre quartier que de réparer les erreurs

2745 que la Ville a faites au fil des décennies sur notre quartier. Et, en fait, ce que je vois, c'est des gens qui vont dénaturer notre quartier. Ce quartier auquel je suis attaché, c'est les faubourgs de Montréal, c'est à côté de la ville officielle. C'est des quartiers populaires, c'est des quartiers construits avant l'automobile, qui ont une architecture qui date de l'époque des chevaux, qui ont une intégration sociale où il y a des rues commerciales où on peut aller faire nos emplettes, ce qui fait qu'encore aujourd'hui, c'est le quartier au Canada où il y a le plus de déplacements à pied et le moins d'automobiles.

2750 Première chose, ce que je regarde, on nous propose des bâtiments modernes, d'un goût discutable, qui vont être sur le bord du fleuve. Ce qui est admirable quand on arrive à Québec par le fleuve, on voit la vieille ville. Ici, on a un des rares quartiers anciens qui existent encore à Montréal et on veut aller mettre devant des tours à condos. Pas sûr que c'est vraiment ce qui nous
2755 attache à ce quartier-ci.

Et qu'est-ce qui va être fait vraiment pour mettre en valeur notre patrimoine? Parce que le PPU est censé parler des faubourgs mais on voit beaucoup la requalification de certains terrains et qui vont pas dans une extension de ce à quoi on est attaché comme quartier.

2760 Autre élément. Au niveau...

LE PRÉSIDENT :

2765 Non, non, mais je vous arrête tout de suite, parce que c'est exactement l'objet de cette consultation-ci. Quand on vient rencontrer les citoyens, on sait qu'il y a 30 hectares de terrain à construire, qu'il y aura 10 000 logements mais qu'est-ce que vous attendez...

M. ANDRÉ GAGNON :

2770 Je vais vous dire ce que j'attends.

LE PRÉSIDENT :

C'est ça. Non, mais vous allez venir nous le dire dans des mémoires ou lors de...

2775

M. ANDRÉ GAGNON :

Non, mais je vais poser des questions. Non, je vais poser des questions...

2780

LE PRÉSIDENT :

C'est ça. Mais s'il y a des questions ici ce soir...

M. ANDRÉ GAGNON :

2785

... spécifiques sur deux points.

LE PRÉSIDENT :

2790

O.K.

M. ANDRÉ GAGNON :

2795

Je vous l'ai dit tantôt, je suis impliqué dans la communauté LGBT depuis 25 ans. Il s'est développé au fil des années, et c'est le résultat aussi d'une histoire de répression de la Ville, qui s'appelle le Village gai. On l'a bâti de nos mains, à bout de bras, sans aide d'à peu près

2800

personne. Qu'est-ce qu'il va y avoir pour nous doter d'équipements collectifs? Parce qu'on existe maintenant comme communauté. Ce n'est pas juste une rue commerciale, le Village. C'est aussi un quartier. Moi, j'habite le Village. Qu'est-ce qu'il va y avoir comme équipements collectifs?

2805

Ça, on a parlé tantôt : « Ah, il y a un projet de centre communautaire. » Écoutez, ça fait depuis 25 ans que j'en entends parler mais il n'y a jamais eu d'aide publique pour ça. Alors, à un moment donné, ça serait bien qu'il y ait de l'aide publique. Est-ce qu'il va y en avoir? Qu'est-ce qu'il va y avoir aussi pour identifier ce quartier-là? O.K.?

2810

Mais, de façon plus globale aussi, qu'est-ce qu'il va y avoir pour faire face aux défis environnementaux? Moi, je vous ai dit que je suis venu habiter dans ce quartier-ci il y a 41 ans. J'en suis parti quand j'ai pensé avoir un enfant, parce qu'à voir mon fils qui joue dans le trafic, puis pas de parc, c'est pas très intéressant pour retenir des gens qui ont des enfants. Alors, qu'est-ce qu'il va y avoir pour faire face aux enjeux environnementaux?

2815

Ce quartier-ci, comme je disais tantôt, il a été bâti à l'époque des chevaux, avant l'automobile et on vit paradoxalement la contradiction. On est des gens qui utilisent le moins l'automobile mais on est un des quartiers qui a le plus d'automobiles et ça a un impact direct sur notre santé. Ça réduit l'espérance de vie de cinq ans et je vois rien significativement pour lutter contre les îlots de chaleur. Au contraire, ce qu'on voit comme esquisse, c'est des bâtiments qui ont huit étages avec un petit peu de verdure et on a beau mettre des parcs, puis teindre ça en vert, je sais que souvent les parcs, il y a bien de l'asphalte, puis il y a quelques arbres, O.K.? Puis, des parcs, puis des arbres qui poussent à l'ombre de bâtisses de huit étages, il n'y en a pas beaucoup dans le quartier.

2820

2825

Alors, moi, qu'est-ce qu'il va y avoir pour faire face aux enjeux environnementaux? Moi, je me serais attendu que quand on avait parlé de refaire la rue Notre-Dame, on avait parlé d'un projet de quartier vert. Qu'est-ce qu'il va y avoir comme effort pour qu'on ait un quartier vert?

2830 Juste pour donner un exemple, la contradiction aussi énorme qu'on vit à l'heure actuelle, les bâtisses de la SHDM, un office municipal, les devantures sont asphaltées et les cours sont asphaltées pour pouvoir les louer en stationnement. Est-ce que c'est ça lutter contre les changements climatiques?

LE PRÉSIDENT :

2835 J'ai trouvé très intéressante la présentation de monsieur parce que ce qu'on va vous demander en consultation publique, c'est d'apporter des réponses à ces préoccupations-là. C'est tout à fait adéquat que la Ville n'ait pas encore, disons, fait son lit par rapport à ces préoccupations-là, parce qu'on est une commission en amont.

2840 Donc la Ville souhaite avoir la vision du citoyen sur le quartier qu'il souhaite, disons, encore habiter, puis que les nouveaux arrivants puissent aussi s'intégrer à cette communauté existante. Donc soyez rassuré, la préoccupation de la commission, c'est vraiment d'essayer d'influencer le programme particulier d'urbanisme à venir sur les préoccupations que vous avez. Et ça, quand nous on a lu, comme je vous disais, les quinze années de consultations publiques, les éléments que monsieur soulève sont tous présents. Mais, on veut aller plus loin.

2845 Maintenant, nous, on veut savoir comment – le pourquoi, c'est-à-dire, l'intention du citoyen, elle est claire – mais comment on fait ça? Donc c'est pour ça qu'on a établi quatre forums, puis qu'on souhaite, lors de ces forums-là, approfondir ces questions-là, mais pour que vous nous donniez des éléments de solution. Il y a des personnes qui vont venir aussi nous en parler, un peu plus spécialisées, qui vont venir vous faire des suggestions, qui vont vouloir les mettre sur la table. 2850 Il va y avoir des ateliers de créativité pour être capable de faire sortir les idées, de sorte que la commission puisse être influencée dans la rédaction de son rapport qui sera présenté à l'arrondissement. Donc je vous remercie beaucoup.

2855 Il y a monsieur Denis Côté qui est notre dernier intervenant ce soir. Bonsoir, Monsieur!

M. DENIS CÔTÉ :

2860 Bonsoir! Alors, moi, j'ai eu un bureau juste à côté du métro Papineau pendant 20 ans, de 94 à 2014, et un des irritants que nos employés, notre clientèle, nos visiteurs avaient, c'est le nombre d'itinérants, de vagabonds, de punks, des gens qui faisaient peur pratiquement à nos visiteurs. Et la valeur des bureaux dans l'édifice où est-ce qu'on est a à peine augmenté en 20 ans à cause de ça.

2865 Alors, ma question, c'est est-ce que ce problème-là – moi, je ne trouve pas que c'est une richesse, je trouve que c'est un problème – a été étudié, a été envisagé par les gens qui ont planifié le quartier?

LE PRÉSIDENT :

2870 Actuellement, on est disons justement à l'étape de ces questionnements-là. Toute la question de l'inclusion, du vivre-ensemble, vont être des sujets qui vont être abordés dans le forum sur la vie communautaire, parce que c'est une réalité à laquelle on ne peut pas échapper et on va chercher des solutions.

2875 Il y a beaucoup de choses qui ont été dites dans la consultation publique sur la Stratégie centre-ville. Il y a déjà beaucoup d'éléments qui sont en place dans le quartier. Donc on va chercher d'en savoir davantage pour voir s'il n'y a pas encore des possibilités pour, disons, améliorer encore le vivre-ensemble dans le quartier. Donc ça, c'est un sujet qu'on va aborder de façon précise lors de notre atelier du 23 mars.

2880

M. DENIS CÔTÉ :

2885 Ma deuxième question, c'est concernant le projet Portes Sainte-Marie qui était juste à côté de notre bureau. Alors, on a vu le terrain vague pendant un quart de siècle. Alors pour les gens à le situer, c'est où est-ce qu'il y avait les tentes de Cavalia cet été. Est-ce que ce projet-là, si on a

des idées à ce sujet-là, est-ce qu'il faut s'adresser au promoteur ou bien il faut s'adresser à la commission?

2890 **LE PRÉSIDENT :**

C'est-à-dire, est-ce que ce projet-là, c'est un projet de plein droit ou s'il y a des possibilités d'influencer encore son développement?

2895 **M. BRUNO COLLIN :**

Oui, oui, tout à fait. En fait, c'est l'objectif du PPU en grande partie de venir encadrer, baliser et convenir ensemble de qu'est-ce qu'on veut pour l'avenir et non pas de laisser ça entre les mains des promoteurs. Je veux dire, beaucoup de gens sont venus nous parler de cet aspect-là, mais je veux dire, c'est la base même de l'exercice de planification qu'on est en train de faire. Sinon, ça sert à quoi? Je veux dire, c'est ça l'objectif en grande partie. Alors, oui, si vous avez des idées, des suggestions, c'est l'endroit pour ça.

2900 **M. DENIS CÔTÉ :**

2905 Parce que je voyais sur le plan, on dirait que toutes les maisons étaient placées. Sur le plan.

2910 **M. BRUNO COLLIN :**

Non, non, mais...

Mme CHARLOTTE HORNY :

2915 C'était une illustration. C'est pas ça qui va arriver.

M. BRUNO COLLIN :

2920 C'est une illustration d'un potentiel et puis, il y a une réflexion sur la trame de rue, il y a
une réflexion sur l'idée de relier les quartiers Vieux-Montréal, Centre-Sud, de relier le quartier au
fleuve. Ça, c'est vrai que c'est ça qu'on envoie comme idée sur la table, puis on veut parler de ça.
Maintenant, l'illustration du potentiel, il va falloir le payer, ça. Il faut qu'il y ait... On veut habiter
l'endroit, on veut que la population revienne, que ça soit... Que ça reste pas des terrains vacants.
Alors, donc, c'est sûr que ça va... Il faut qu'il y ait une occupation.

2925
Maintenant, quelle forme ça va prendre tout ça? Tout est ouvert. Sauf qu'évidemment, ce
n'est pas là qu'on va mettre des unifamiliales isolées avec des terrains comme en banlieue. Il va
falloir qu'il y ait une certaine... Les personnes qui sont venues nous parler, qui habitent dans le
Faubourg Québec, dans un endroit qui est assez, comment qu'on dit ça, cloisonné, enclavé
2930 actuellement, puis ils sont... Il y a quand même beaucoup de monde qui habite là mais ils ne sont
pas assez nombreux pour avoir la masse critique suffisante pour avoir des commerces de
services de quartier, pour avoir même des équipements communautaires, tout ça. Il faut qu'ils
aillent plus loin. Ils sont isolés un peu.

2935 Si on décroisonne puis qu'on vient ajouter une population qui crée une masse critique,
solide, là, il va y avoir les services. Tout va venir avec. C'est un complément. Alors donc c'est un
peu ça l'idée. Ça fait que si vous avez des idées, *let's go*. C'est le temps.

M. DENIS CÔTÉ :

2940 À la commission même.

M. BRUNO COLLIN :

2945 Oui, oui.

M. DENIS CÔTÉ :

Merci.

2950

LE PRÉSIDENT :

On ira le 23 mars en avant-midi, on aura tout le volet architecture, patrimoine et paysage.

2955

Donc, si vous n'avez pas d'autres questions, je vous remercie infiniment tout le monde qui avez eu la patience d'assister à cette soirée d'information. On vous invite vraiment, pour nous permettre d'enrichir encore les discussions, de participer aux forums des 16 et 23 mars prochain. Et dans le cas où ça ne serait pas possible pour vous, il y aura la consultation en ligne où vous pourrez répondre à des questions.

2960

Ne pas oublier qu'on aura une séance d'audition des mémoires en avril où, là, on va vouloir vous entendre de façon beaucoup plus précise et là, on pourra discuter disons beaucoup plus librement avec vous pour essayer d'aller plus loin que les quinze ans de consultations publiques, pour être capable d'être plus précis, de savoir le comment, le pourquoi de chacune des questions qui vous préoccupent.

2965

Alors, merci beaucoup et à très bientôt.

AJOURNEMENT

2970

2975

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2980

LOUISE PHILIBERT, s.o.